



Le Sénat américain tire la sonnette d'alarme sur le caractère terroriste du "polisario"

Le sénateur Ted Cruz : Les activités terroristes au Sahel sont le fait du polisario, ce qui constitue une lacune importante dans notre stratégie antiterroriste

Page 6

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10726

VENDREDI 6 FEVRIER 2026

Faux remèdes *Vraie menace*

**La sécurité sanitaire
des citoyens en jeu**



Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie met en garde contre la prolifération incontrôlée des produits à allégations thérapeutiques sur internet

Page 3

Hébergement à Tanger et Fnideq de centaines de personnes affectées par les inondations de Ksar El Kébir

Barrage Oued El Makhazine

Aucun dysfonctionnement ou signes inhabituels enregistrés en dépit du dépassement du taux normal de remplissage

Pages 4-5

Quand la CAN révèle le mal africain !

Par Mohamed Lmoubariki



Page 22

Projet de loi relatif à la profession d'avocat

Réforme nécessaire ou mise au pas silencieuse ?

Le secteur itihadi des avocats met en garde contre une atteinte à l'indépendance de la défense

Actualité



Le projet de loi relatif à la profession d'avocat, récemment adopté en Conseil de gouvernement et en attente de son examen parlementaire, agit comme un révélateur des tensions structurelles qui affectent aujourd'hui le champ de la justice au Maroc. Au-delà des réactions immédiates qu'il a suscitées au sein de la profession, il pose des questions de fond sur la conception même de l'indépendance de la défense, sur le rôle des professions juridiques dans l'architecture institutionnelle et sur la méthode législative privilégiée par l'exécutif. C'est dans ce cadre précis que s'inscrit la position du secteur des avocats itihadis, une position qui mérite d'être analysée non comme un simple réflexe partisan mais comme une lecture critique d'un moment institutionnel sensible.

Le cœur de la critique formulée par les avocats itihadis concerne la philosophie générale du texte. Selon cette lecture, le projet de loi ne se limite pas à une modernisation technique de la profession, comme l'affirme le discours officiel, mais introduit des mécanismes de contrôle et de restriction susceptibles d'affecter l'autonomie fonctionnelle de l'avocat. L'indépendance de la défense ne se résume pas à une proclamation de principe inscrite dans un article liminaire. Elle repose sur un ensemble de garanties concrètes, parmi lesquelles la protection de l'avocat dans l'exercice de sa mission, la reconnaissance de son rôle comme auxiliaire de justice et non comme simple prestataire de services, ainsi que la capacité des instances professionnelles à s'autoréguler

sans ingérence excessive.

Or, plusieurs dispositions du projet, telles qu'elles sont perçues par les avocats itihadis, tendent à déplacer cet équilibre. Le renforcement des pouvoirs de contrôle externes, l'affaiblissement relatif des prérogatives des ordres professionnels et l'ambiguïté entourant certaines sanctions disciplinaires sont analysés comme autant de signaux d'une volonté de normalisation administrative de la profession. Dans un système judiciaire où l'indépendance du juge reste elle-même un chantier en consolidation, toute fragilisation de la défense risque de produire un effet de chaîne, au détriment du procès équitable et de l'égalité des armes entre les parties.

Cette inquiétude prend une dimension particulière lorsqu'elle est replacée dans le rapport plus large entre l'exécutif et les professions juridiques. Depuis plusieurs années, les réformes de la justice sont conduites selon une logique verticale, où la concertation existe formellement mais peine à influencer substantiellement le contenu des textes. La mobilisation actuelle, à laquelle appelle également l'Association des barreaux du Maroc, traduit moins un rejet de la réforme que le refus d'une méthode qui marginalise les acteurs directement concernés. Pour le secteur des avocats itihadis, cette approche renforce un déséquilibre institutionnel déjà perceptible, où l'exécutif tend à étendre son emprise normative sur des espaces qui devraient rester protégés par des contre-pouvoirs professionnels et sociétaux.

La polémique autour des fonds confiés aux avocats illustre de manière particulièrement claire ces enjeux. Le discours gouvernemental a mis en avant la nécessité de protéger les justiciables contre d'éventuels détournements, laissant entendre que le cadre actuel serait insuffisant. Cette affirmation est contestée par les avocats itihadis, qui rappellent que le droit prévoit déjà des mécanismes stricts de gestion des dépôts, notamment à travers les comptes spécifiques des barreaux, soumis à des règles de traçabilité et de contrôle. Le problème, lorsqu'il existe, relève davantage de l'application de la loi que de son absence.

Introduire de nouvelles restrictions ou transférer la gestion de ces fonds hors du cadre professionnel comporte des risques juridiques et sociaux non négligeables. Ces fonds ne sont pas de simples comptes techniques. Ils constituent un levier de solidarité interne et participent à l'équilibre économique de la profession. Une réforme mal calibrée pourrait fragiliser cet écosystème sans apporter de garanties supplémentaires réelles aux justiciables, tout en nourrissant une défiance injustifiée à l'égard de l'ensemble de la profession.

Les conséquences potentielles du projet de loi dépassent ainsi largement le cercle des avocats. Pour les justiciables, une défense affaiblie ou placée sous pression institutionnelle accrue se traduit mécaniquement par une réduction des marges de protection de leurs droits. Pour le système judiciaire, le risque est celui d'un déséquilibre accru entre les acteurs du procès, dans un

contexte où la crédibilité de la justice repose précisément sur la perception de son impartialité et de son indépendance. Quant à la confiance citoyenne, déjà ébranlée par la lenteur des procédures et par le sentiment d'inégalité devant la loi, elle ne peut que souffrir d'une réforme perçue comme imposée et insuffisamment débattue.

C'est dans cette perspective que la position du secteur des avocats itihadis prend tout son sens. Elle ne se réduit pas à une opposition de principe, ni à une défense corporatiste des intérêts d'une profession. Elle s'inscrit dans une lecture institutionnelle qui considère la profession d'avocat comme un acteur clé de l'Etat de droit, dont l'affaiblissement aurait des répercussions systémiques. En ce sens, la mobilisation actuelle renvoie à une question plus large et plus exigeante : quel modèle de justice le Maroc souhaite-t-il consolider, et quelle place entend-il réellement accorder à la défense dans cet édifice ?

L'enjeu, au final, n'est pas seulement celui d'un texte de loi, mais celui d'un choix politique structurant. Une réforme de la profession d'avocat peut être souhaitable, voire nécessaire, à condition qu'elle renforce la transparence sans sacrifier l'indépendance, qu'elle protège les justiciables sans délégitimer leurs défenseurs et qu'elle s'inscrive dans une vision cohérente de la séparation des pouvoirs. C'est à cette exigence que les avocats itihadis appellent, en posant un débat qui dépasse les contingences immédiates et engage l'avenir même de la justice.

Mehdi Ouassat

Faux remèdes Vraie menace

La sécurité sanitaire des citoyens en jeu

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie met en garde contre la prolifération incontrôlée des produits à allégations thérapeutiques sur internet

A mesure que le commerce se dématérialise et que les réseaux sociaux deviennent des vitrines ouvertes à tous les vents, une zone grise s'installe dangereusement au cœur de la santé publique marocaine. Derrière des écrans lumineux et des slogans prometteurs, des produits présentés comme compléments alimentaires, solutions naturelles ou remèdes quasi miraculeux circulent librement, sans contrôle réel, sans garanties scientifiques et souvent sans la moindre autorisation. Cette dérive profondément préoccupante vient d'être portée avec gravité au Parlement par le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à travers une question écrite adressée par les députés El Hassan Lachgar et Mehdi El Alaoui au ministre de la Santé et de la Protection sociale.

Le constat est alarmant et nul ne peut aujourd'hui prétendre l'ignorer. Sur les plateformes numériques, dans les fils d'actualité des réseaux sociaux et au détour de sites marchands parfois hébergés hors de toute juridiction claire, prolifèrent des produits vantant des effets extraordinaires. On y promet une croissance accélérée pour les enfants, une amélioration fulgurante des capacités intellectuelles, un regain de vitalité sexuelle ou encore le traitement de troubles sensibles qui relèvent pourtant du strict champ médical. Ces promesses, rarement étayées par des études reconnues, s'adressent à des citoyens souvent démunis face à l'autorité apparente du discours pseudo-scientifique et à la force de la pu-



blicité ciblée.

Ce phénomène pose une question centrale qui touche au cœur même de la responsabilité de l'Etat. Comment garantir la sécurité sanitaire lorsque le marché échappe aux circuits traditionnels de contrôle et que la frontière entre complément alimentaire et médicament devient volontairement floue? L'inquiétude exprimée par le député ittihadie n'est pas théorique. Elle renvoie à des risques concrets, parfois graves, pour la santé des consommateurs, en particulier les enfants et les personnes vulnérables, premières cibles de ces campagnes numériques agressives.

Au-delà du danger sanitaire, c'est

aussi la crédibilité de l'action publique qui se trouve interrogée. L'absence de visibilité sur les procédures d'autorisation, le manque de communication sur les contrôles effectués et la rareté des sanctions connues nourrissent un sentiment d'impunité. Dans cet espace numérique devenu un marché sans gardien, les règles semblent s'effacer au profit du profit rapide. Or la santé n'est pas une marchandise ordinaire et ne saurait être abandonnée aux seules lois des algorithmes et de l'influence.

L'interpellation parlementaire de l'USFP met ainsi en lumière une carence structurelle. Elle appelle à une clarification urgente des mécanismes de contrôle,

à une traçabilité rigoureuse des produits mis en circulation et à une vérification scientifique sérieuse des allégations thérapeutiques utilisées comme arguments de vente. Elle pose aussi la question de la capacité des institutions à s'adapter à un environnement numérique en constante mutation, où les outils classiques de régulation montrent leurs limites.

Mais contrôler ne suffit pas. Face à la séduction des discours simplistes et des solutions miracles, la prévention et la sensibilisation deviennent des impératifs politiques et sanitaires. Informer les citoyens, développer l'esprit critique, rappeler que la santé repose sur des preuves et non sur des promesses, voilà un chantier que l'opposition ittihadie estime trop longtemps relégué au second plan. La protection du consommateur ne peut être effective sans une stratégie claire d'éducation sanitaire, portée par l'Etat et assumée au plus haut niveau.

A travers cette question écrite, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie ne se contente pas de pointer un dysfonctionnement. Il affirme une vision. Celle d'un Etat protecteur, vigilant et responsable, qui ne détourne pas le regard lorsque la santé des Marocaines et des Marocains est mise en jeu. A l'heure où le numérique redéfinit nos habitudes et nos vulnérabilités, le silence et l'inaction ne sont plus des options. Le gouvernement est désormais face à ses responsabilités. Et l'opinion publique, elle, attend des réponses claires, des actes fermes et une volonté politique à la hauteur des enjeux.

Mehdi Ouassat

Le Forum du Sahel et du Sahara pour la diplomatie scientifique à Laâyoune

La Faculté de médecine et de pharmacie de Laâyoune accueille, les 9 et 10 février, le Forum du Sahel et du Sahara pour la diplomatie scientifique: recherches, innovation et investissement.

Organisé par le groupe marocain Ecology Moroccan Technology, spécialisé dans les politiques publiques, les énergies renouvelables et l'ingénierie environnementale et climatique, cet événement à forte portée scientifique et académique vise à renforcer les relations maroco-africaines à travers la promotion de la recherche scientifique et de l'innovation, en consolidant l'échange d'expertises entre les

différents pays africains.

Ce forum a également pour objectif de débattre de thématiques variées, en l'occurrence la santé, la recherche scientifique et l'innovation, ainsi que l'ingénierie climatique et énergétique, selon un communiqué des organisateurs.

Le forum adopte une approche scientifique et une méthodologie diplomatique fondées sur le soft power, en harmonie avec les Hautes Orientations Royales, afin de renforcer les perspectives de partenariats et la conclusion de nouveaux accords avec plusieurs pays africains frères et amis, notamment dans les secteurs économiques, scientifiques et académiques, selon le principe gagnant-gagnant.

L'Inspecteur Général des Forces Armées Royales s'entretient avec la Conseillère militaire par intérim de l'ONU

Sur Ordre de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le Général de Corps d'Armée Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, a reçu, mercredi au siège de l'Etat-Major Général des FAR à Rabat, le Général de Corps d'Armée Cheryl Pearce, Conseillère militaire par intérim de l'Organisation des Nations unies (ONU), en visite dans le Royaume du Maroc.

Un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR indique qu'à cette occasion, les

deux responsables ont procédé à un échange approfondi sur la contribution des Forces Armées Royales aux opérations de maintien de la paix menées sous l'égide des Nations unies. La responsable onusienne a exprimé ses remerciements à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour les efforts soutenus et l'engagement constant du Royaume du Maroc au sein des missions onusiennes en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, tout en mettant en avant le professionnalisme et la résilience du personnel des Forces Armées Royales.

Barrage Oued El Makhazine

Aucun dysfonctionnement ou signes inhabituels enregistrés en dépit du dépassement du taux normal de remplissage

Aucun dysfonctionnement ou signes inhabituels n'ont été enregistrés à l'heure actuelle, au niveau du barrage Oued El Makhazine et ses équipements, en dépit du dépassement de son taux normal de remplissage depuis le 06 janvier dernier, a affirmé, mercredi à Rabat, le directeur général de l'hydraulique au ministère de l'Équipement et de l'Eau, Salaheddine Dahbi.

Dans une déclaration à la presse au siège du ministère de l'Intérieur sur la situation hydrologique exceptionnelle du barrage Oued El Makhazine jusqu'au 04 février, M. Dahbi a indiqué que le barrage a dépassé sa capacité normale depuis le 6 janvier 2026, le niveau des réserves ayant dépassé de quatre mètres le niveau historique enregistré depuis le début de l'exploitation de cet ouvrage en 1972. En dépit de cela, et jusqu'à ce jour, le barrage et ses équipements n'ont connu aucun dysfonctionnement ou signes inhabituels, a-t-il insisté.

Et d'ajouter que le barrage Oued El Makhazine a enregistré des apports hydriques importants de l'ordre de 972,9 millions M3, au cours de la période allant du 1er septembre 2025 au 04 février 2026, dont 716,8 millions M3, soit 73,68% enregistrés au cours des deux dernières semaines seulement, faisant observer que ce volume a dépassé la moyenne annuelle de 184%, entraînant une hausse du stock hydrique pour atteindre 988 millions M3, en date du 04 février 2026, avec un taux de remplissage ayant atteint 146,85%.

Face à cette situation, a-t-il poursuivi, il a été procédé à des lâchers d'eau préventifs et proactifs, ajoutant que le volume cumulé évacué a atteint 372,9 millions M3.

Eu égard aux prévisions météorologiques qui font état d'une éventuelle hausse des apports en eau dans les prochains jours, M. Dahbi a relevé que le renforcement du système de contrôle tech-



nique se poursuit toujours, sachant que deux périodes de mesure ont été adoptées quotidiennement, au lieu d'une période de mesure mensuelle, avec le recours à des équipes spécialisées pour effectuer certaines fonctions de contrôle minutieuses.

Suite à ces prévisions météorologiques, il est probable que les sept prochains jours connaîtraient des développements significatifs, a-t-il indiqué, ajoutant que les services du ministère ont procédé à une simulation hydrologique précise, adoptant l'heure comme unité de temps au lieu de la journée, ayant permis d'estimer les apports hydriques qui devraient atteindre près de 620 millions M3, l'enregistrement d'un remplissage maximal du barrage avec un volume atteignant 3.136 M3/s, l'évacuation d'un débit maximal atteignant 1.377 M3/s, soit l'équivalent de quatre fois le vo-

lume évacué actuellement, en plus d'une délimitation cartographique des zones inondables, tout en précisant les niveaux attendus de la montée des eaux, et en prenant en considération les lâchers d'eau du barrage, les apports des fleuves en amont, de manière à contribuer substantiellement à l'identification des mesures préventives à prendre en vue de garantir la sécurité des citoyens et la préservation de leurs biens.

Et d'affirmer que face à ces conditions hydrométéorologiques exceptionnelles, les services du ministère de l'Équipement et de l'Eau continuent de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des installations hydrauliques et la continuité de leurs rôles, dans la régulation des apports hydriques et la protection contre les inondations et ce, en parfaite coordination avec les autorités locales et l'ensemble des

intervenants, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

D'autre part, M. Dahbi a souligné qu'après sept années consécutives de sécheresse sévère, le Royaume a connu, au titre de l'année hydrologique actuelle qui a commencé le 1er septembre 2025, une période pluvieuse durant laquelle un cumul de 145,5 mm a été enregistré, soit un excédent de 32,5% en comparaison avec la moyenne annuelle.

Cette situation s'est répercutée positivement sur les apports en eau, qui ont atteint 8,73 milliards M3, permettant ainsi de porter le taux de remplissage des barrages à 61,88%, avec un stock hydrique avoisinant les 10,37 milliards M3, un niveau jamais enregistré depuis 2019, a-t-il fait observer.

Ces apports peuvent être qualifiés d'exceptionnels, dans la mesure où 95%, soit près de 8,31 milliards M3, ont été enregistrés en moins de deux mois, soit depuis le 12 décembre 2025, une situation qui a permis à plusieurs barrages d'atteindre leur capacité maximale, rendant nécessaires des opérations de lâchers d'eau maîtrisés, et ce dans l'objectif de créer une capacité de stockage de réserve pour absorber les apports attendus ou au moins une partie de ceux-ci et la préservation de la sécurité des installations, a-t-il dit, citant comme exemple le barrage Al Wahda.

Dans ce cadre, le ministère de l'Équipement et de l'Eau, en coordination avec les Agences des bassins hydrauliques, assure un suivi minutieux et intensif, 24H/24, de l'état des barrages et des ouvrages hydrauliques, en mobilisant des équipes techniques expérimentées et des cadres spécialisés, outre la réalisation de simulations hydrologiques sur la base des prévisions météorologiques, en vue de l'élaboration de plans de gestion appropriés à même de garantir la sécurité des barrages et la continuité de leur fonctionnement et de leurs rôles.

Mobilisation totale et anticipative des autorités publiques pour faire face aux intempéries

Dans le cadre du suivi continu et proactif de la situation climatique, les autorités publiques ont procédé, au cours des derniers jours, en étroite coordination entre les différents départements et services, à une mobilisation totale et anticipative pour faire face à cette situation exceptionnelle, a affirmé, mercredi à Rabat, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Rachid El Khalfi.

Dans le cadre du suivi continu et proactif de la situation climatique, et de la mise en œuvre d'une approche préventive visant à protéger les vies et les biens avant l'aggravation des risques, et au regard des inondations que connaissent certaines régions du Royaume, notamment en raison de la hausse significative du niveau des fleuves et des cours d'eau, les autorités publiques ont procédé, au cours des derniers jours, en étroite coordination avec les différents départements et services, à une mobilisation totale et anticipative pour faire face à cette situation exceptionnelle, a indiqué M. El Khalfi dans une déclaration à la presse.

En exécution des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, cette opération a été marquée par une mobilisation intensive sur le terrain, avec le déploiement d'unités des Forces Armées Royales

(FAR), en coordination avec le ministère de l'Intérieur et les autres intervenants, pour encadrer les opérations d'évacuation et de transport des citoyens et en garantir le bon déroulement, tout en mobilisant l'ensemble des moyens logistiques et des ressources humaines nécessaires, a-t-il souligné.

Dans un souci de préserver la sécurité des citoyens, il a été procédé à l'évacuation progressive des habitants de plusieurs communes, selon une approche tenant compte des degrés de risque et de l'ampleur des éventuels dégâts, ainsi qu'à la mise à disposition de moyens de transport au profit des personnes affectées. Cette opération a permis l'évacuation et le transport d'un total de 108.423 personnes, réparties comme suit :

- Province de Larache: 81.709 personnes (notamment à Ksar El Kebir où le nombre des personnes évacuées et ayant quitté par leurs propres moyens a atteint 85% de la population de la ville).
- Province de Sidi Kacem: 9.728 personnes ;
- Province de Sidi Slimane: 2.853 personnes ;
- Province de Kénitra: 14.133 personnes.

Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, toutes les mesures préventives prises ont contribué à limiter les répercussions de cette situation exceptionnelle et à garantir la sûreté et la

sécurité de tous. Les services compétents ont aussi continué l'accompagnement de la population touchée, en mettant en place des camps d'hébergement et des espaces d'accueil et en apportant différentes formes de soutien nécessaires, à même d'atténuer les effets de ces circonstances difficiles et renforcer les conditions de la sécurité publique.

A l'étape actuelle, et en prévision des conséquences des perturbations météorologiques prévues dans les prochains jours, et sur la base des bulletins d'alerte émis par les autorités compétentes faisant état d'éventuelles précipitations pouvant atteindre 150 mm en peu de temps dans certaines régions, et des apports d'eau exceptionnels et sans précédent qui en résulteraient, notamment au niveau du barrage Oued El Makhazine, où les dernières données hydrologiques indiquent une hausse record de sa retenue, susceptible de provoquer une forte pression sur ses installations, il a été décidé de prendre une autre batterie de mesures proactives et préventives afin de garantir la protection des habitants et la sécurité des installations, a-t-il précisé.

En conséquence, et à la lumière de la hausse des indicateurs de risques et de l'éventuelle aggravation rapide et soudaine des menaces, le mi-

nistère de l'Intérieur appelle d'urgence l'ensemble des citoyennes et citoyens se trouvant dans les collectivités territoriales suivantes relevant de la province de Larache: Ksar El Kebir, Souaken et Oulad Ouchih, ainsi que la zone industrielle de Larache et les zones riveraines de l'embouchure de Oued Loukkos, à se conformer scrupuleusement aux instructions des autorités publiques concernant l'évacuation et à toutes les mesures prises, à leur tête l'évacuation immédiate, afin de préserver les vies, a ajouté M. El Khalfi.

A la lumière des données techniques relatives à la situation hydrologique actuelle dans le Royaume, les autorités publiques, départements gouvernementaux et services concernés vont poursuivre, dans le cadre de la mobilisation totale et la coordination continue, l'exécution de toutes les mesures nécessaires susceptibles de protéger la population et de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens, a-t-il poursuivi.

Il a conclu, dans ce cadre, que la situation requiert un relèvement du niveau de la mobilisation et un renforcement de l'action commune entre les autorités publiques et la population locale qui a fait preuve d'un degré élevé de responsabilité, d'une prise de conscience des exigences de cette conjoncture et d'un engagement fort vis-à-vis des dispositions et des mesures prises.

Hébergement à Tanger et Fnideq de centaines de personnes affectées par les inondations de Ksar El Kébir



Dans le cadre de l'opération d'hébergement des personnes affectées par les inondations ayant touché la ville de Ksar El Kébir, le Centre national d'estivage à la forêt diplomatique de Tanger accueille, depuis mardi, des centaines de sinistrés.

Le centre, dont la capacité d'accueil atteint 600 personnes et situé à proximité du Centre hospitalier universitaire Mohammed VI, a reçu quelque 400 personnes originaires de Ksar El Kébir, évacuées des quartiers et zones menacés par la montée des eaux de l'oued Loukkos.

La MAP a constaté l'ampleur des efforts déployés par les autorités locales, les forces de sûreté, le Croissant-Rouge marocain et l'ensemble des intervenants, pour organiser l'opération d'hébergement dans de bonnes conditions et dispenser les aides nécessaires et urgentes.

Doté d'infrastructures adéquates et de haut niveau, le centre a été aménagé en deux pavillons: l'un réservé aux femmes et aux enfants, l'autre aux hommes, tous deux équipés de l'ensemble des moyens nécessaires pour garantir le confort et un hébergement digne aux sinistrés.

Depuis leur arrivée hier, et malgré les fortes précipitations également enregistrées à Tanger, les personnes hébergées bénéficient de toutes les prestations nécessaires, notamment la nourriture, les vêtements, les couvertures, les médicaments ainsi que les premiers secours en cas de besoin.

Le centre dispose également d'autres espaces, dont un dépôt où sont préparés, selon les besoins, les articles distribués, tels que les couvertures, les vêtements et l'ensemble des équipements nécessaires aux familles installées sur place.

Un centre de santé et une pharmacie ont aussi été mis à la disposition des sinistrés, tous deux équipés du matériel médical requis et de différents types de médicaments, avec un suivi particulier des cas de maladies, notamment chez les personnes souffrant de pathologies chroniques.

Dans ce sens, le coordinateur régional des secours et des urgences du Croissant-Rouge marocain dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Mohamed Ajbari, a indiqué que la présence du Croissant-Rouge au sein du centre s'inscrit dans ses missions fondamentales d'appui aux autorités publiques, sanitaires et militaires en situation d'urgence.

Il a également souligné, dans une déclaration à la MAP, les efforts considérables déployés par les équipes pour alléger la charge psychologique des personnes affectées, ajoutant que le centre d'accueil dispose d'un centre médical avancé dédié aux interventions médicales et aux premiers secours.

Les interventions simples sont assurées au sein même du centre, tandis que les cas complexes sont transférés vers les hôpitaux en étroite coordination avec les autorités sanitaires, a-t-il expliqué, notant que le Croissant-Rouge marocain dispose de secouristes hautement qualifiés dans le domaine de la gestion des catastrophes et de risques en général.

Il a, par ailleurs, salué les efforts soutenus des autorités publiques visant à réunir toutes les conditions adéquates pour l'accueil des sinistrés, et à mobiliser l'ensemble des moyens logistiques et humains nécessaires pour préserver la dignité des personnes touchées.

Pour leur part, plusieurs sinistrés de différentes tranches d'âge ont exprimé, dans des déclarations recueillies par la MAP, leur satisfaction quant aux bonnes conditions mises à leur disposition au sein de ce centre, saluant les efforts des autorités locales et de l'ensemble des intervenants pour leur garantir des conditions de vie dignes, en attendant la stabilisation des conditions climatiques et le retour à la normale à Ksar El Kébir.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'approche solidaire adoptée par les autorités pour faire face aux répercussions de cette situation climatique exceptionnelle et atténuer les souffrances des populations

touchées à Ksar El Kébir.

Il est à noter que l'opération d'évacuation des habitants de la ville de Ksar El Kébir se poursuit de manière soutenue vers des villes et zones sûres situées hors du bassin du Loukkos, notamment Fnideq, Larache et Tanger.

A propos de la ville de Fnideq, elle a accueilli près de 100 familles originaires de Ksar El Kébir, ayant été évacuées des quartiers et zones menacés par la montée des eaux de l'oued Loukkos.

Cette initiative humanitaire et sociale s'inscrit dans le cadre de l'engagement des services de la préfecture de M'diq-Fnideq dans l'effort national et l'approche solidaire des autorités pour faire face à ces perturbations climatiques exceptionnelles, à l'instar des différents services et autorités publiques du Royaume, notamment dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

L'opération s'inscrit également dans le cadre de la poursuite des efforts visant à accompagner les sinistrés, en particulier à Ksar El Kébir, et à leur apporter tout le soutien nécessaire, afin d'atténuer les effets de ces perturbations météorologiques et de renforcer les conditions de sécurité publique.

Dans ce cadre, plus de 600 personnes affectées ont été évacuées vers la ville de Fnideq, où elles ont été accueillies dans l'un des centres d'estivage relevant d'un établissement bancaire, dans le cadre d'une initiative humanitaire visant à assurer un hébergement temporaire respectueux de la dignité humaine et répondant aux besoins essentiels des personnes concernées.

En coordination avec les autorités locales et les services concernés, un logement provisoire décent a été mis à disposition de ces citoyens, accompagné de la fourniture de nourriture, avec la mobilisation des ressources nécessaires pour garantir les soins de santé et l'accompagnement social, notamment pour les catégories vulnérables, à savoir les enfants, les femmes et les personnes âgées.

L'opération d'accueil s'est déroulée dans de bonnes conditions organisationnelles, avec la

mobilisation de cadres médicaux et paramédicaux pour le suivi de l'état de santé des sinistrés, ainsi que de cadres sociaux chargés d'assurer le soutien et l'accompagnement psychologique, dans l'attente d'une amélioration de la situation et de la mise en place des conditions adéquates pour leur retour à leurs domiciles.

A cet égard, le chef du service des soins de la zone sanitaire de la préfecture de M'diq-Fnideq, relevant du Groupement sanitaire territorial de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Hamid El Massmoudi, a indiqué qu'immédiatement après l'accueil, par la préfecture, de plusieurs familles affectées par la montée des eaux de l'oued Loukkos à Ksar El Kébir, les services de santé se sont engagés dans cet effort national, à travers la prestation de consultations médicales, la mise à disposition de médicaments, ainsi que l'accompagnement sanitaire et psychologique des familles.

Dans une déclaration à la MAP, Dr El Massmoudi a souligné que le centre d'hébergement temporaire dispose de l'ensemble des équipements nécessaires pour accueillir les résidents, d'autant plus que certains d'entre eux sont des personnes âgées, des enfants, ou souffrent de maladies chroniques ou de fatigue, précisant que des médicaments ont également été fournis en fonction des besoins.

De leur côté, plusieurs bénéficiaires de cette opération ont salué l'intervention rapide des autorités publiques et exprimé leur satisfaction quant aux conditions d'accueil et d'hébergement au sein de ce centre, ainsi qu'aux services de restauration et de soins médicaux, que les autorités ont veillé à assurer depuis leur évacuation de leurs domiciles.

Ils ont également exprimé leurs remerciements et leur reconnaissance à l'ensemble des intervenants institutionnels et territoriaux concernés pour les efforts considérables déployés en cette circonstance exceptionnelle, reflétant l'ampleur de la solidarité manifestée face à cette situation climatique exceptionnelle.

Pedro Sánchez salue l'efficacité de la coopération migratoire avec le Maroc



Le président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, a mis en avant l'exemplarité et l'efficacité de la coopération avec le Royaume en matière de gestion des flux migratoires.

Dans une interview accordée à la chaîne CNN en marge de sa participation au Sommet mondial des gouvernements (World Governments Summit) à Dubaï, le chef de l'Exécutif espagnol a souligné que la coopération étroite avec Rabat a permis de réduire de manière «très significative» les

arrivées irrégulières sur le territoire espagnol. Il a précisé que la maîtrise des flux migratoires est le fruit d'un engagement conjoint et d'une coordination étroite avec les pays d'origine et de transit, citant en premier lieu le Maroc, un partenaire stratégique essentiel dans cette dynamique régionale.

Selon le dernier bilan du ministère espagnol de l'Intérieur, les arrivées de migrants en situation irrégulière en Espagne ont enregistré une nette baisse de 42,6% en 2025, principalement en raison de l'effondrement

des flux sur la route des Canaries.

Le président du gouvernement espagnol a par ailleurs indiqué que la migration vers l'Espagne est essentiellement liée à la «solidité et à la résilience économique du pays», rappelant que 90% des migrants y accèdent par des voies régulières.

M. Sánchez a ainsi précisé que les migrants représentent environ 10% des recettes de la Sécurité sociale espagnole, tout en ne comptant que pour 1% des dépenses totales.

Le Sénat américain tire la sonnette d'alarme sur le caractère terroriste du "polisario"

Une audition au Sénat américain sur la lutte anti-terroriste en Afrique du Nord a pointé du doigt, mardi, les liens avérés entre le groupe séparatiste du "polisario" et les mouvements terroristes et extrémistes sévissant dans la région et au Sahel, notamment ceux affiliés à l'Iran et au "corps des gardiens de la révolution islamique" (CGRI), désigné par Washington comme organisation terroriste étrangère.

"Les activités terroristes au Sahel sont le fait du polisario, ce qui constitue une lacune importante dans notre stratégie antiterroriste", a mis en garde l'influent sénateur américain Ted Cruz, lors de cette audition tenue au niveau de la sous-Commission du Sénat pour le Proche-Orient et la lutte contre le terrorisme, en présence de plusieurs sénateurs de haut rang et de responsables du Département d'Etat.

M. Cruz a ainsi alerté que l'Iran tente de "transformer le polisario en une sorte de Houthis de l'Afrique de l'Ouest, une force proxy capable de mener une

guerre pour menacer la stabilité régionale et faire pression sur les partenaires des Etats-Unis".

"Chaque fois que l'Iran souhaite exercer une influence, le polisario collabore avec des groupes terroristes iraniens", a-t-il expliqué, ajoutant que ce groupe séparatiste a accès à des drones provenant du "corps des gardiens de la révolution islamique" et achemine des armes et des ressources dans toute la région, notamment vers les groupes jihadistes, et bien plus encore.

"Je pense que le polisario devrait être désigné comme un groupe terroriste, et j'ai préparé un projet de loi à cet effet, s'il ne change pas de comportement", a martelé le sénateur Cruz, en rappelant que les éléments du "polisario" ont bénéficié d'entraînements militaires de la part de l'Iran et reçu des armements du Hezbollah.

Répondant aux questions des membres de la sous-Commission, le coordonnateur adjoint au Bureau de la lutte contre le terrorisme au Département d'Etat,

Joel Borkert, a affirmé que l'administration américaine continue d'oeuvrer avec les pays de la région pour "contrer la menace que représentent l'Iran et ses proxies" en Afrique du Nord et au Sahel.

"L'administration Trump a clairement indiqué que la lutte contre le terrorisme restera une priorité absolue pour assurer la sécurité de notre territoire national. Nous continuerons à travailler de manière ciblée et déterminée, aux côtés de partenaires qui partagent notre engagement à lutter contre les menaces terroristes", a-t-il souligné.

"L'Afrique du Nord compte de nombreux partenaires compétents et de plus en plus autonomes, et nous continuerons à travailler avec eux pour identifier et neutraliser les menaces qui pèsent sur les intérêts des États-Unis et notre sécurité commune", a expliqué M. Borkert.

A cet égard, le responsable du Département d'Etat a tenu à saluer l'excellent niveau de coopération avec le Maroc en la ma-



tière, affirmant que le Royaume est aujourd'hui un pays exportateur de stabilité et de sécurité à travers la coopération et le partage des capacités et des expertises avec les pays du Sahel.

Même son de cloche de la part de Robert Palladino, haut responsable du Bureau des affaires du Proche-Orient au Département d'Etat, qui a tenu à rappeler que le Maroc est un allié majeur hors OTAN des États-Unis et un partenaire stratégique de Washington, notamment dans

la lutte antiterroriste et la coopération en matière de renseignement.

M. Palladino a également rappelé "la volonté claire" du Président Donald Trump d'aboutir à une solution définitive au différend régional autour du Sahara marocain, soulignant que les États-Unis restent engagés envers cet objectif pour faire avancer la paix et la sécurité régionales et empêcher toute nouvelle activité terroriste dans la région.

Conseil de paix

La signature par le Maroc de la Charte constitutive témoigne de son statut d'acteur incontournable à l'échelle internationale

La signature par le Maroc de la Charte constitutive du Conseil de paix à Davos lors d'une cérémonie présidée par le Président américain, Donald Trump, témoigne du statut du Royaume en tant qu'acteur incontournable à l'échelle internationale en matière de paix et de stabilité, ont indiqué les intervenants à une table ronde organisée mercredi à Rabat.

Lors de cette rencontre initiée par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable sous le thème "Conseil de paix : une vision d'avenir pour le soutien de la paix et de la stabilité dans le monde", les participants ont mis l'accent sur la contribution considérable que peut apporter le Maroc à cette initiative américaine pour la résolution des conflits à travers le monde.

Ainsi, le politologue Mustapha Schimi a relevé que le Conseil de paix s'inscrit dans une séquence diplomatique dense et révéla-

trice des recompositions géopolitiques en cours, notant qu'il se veut avant tout une plateforme politique de gestion pragmatique des conflits, y compris au Moyen-Orient.

Cette initiative américaine est d'abord centrée sur la gestion de la crise à Gaza avant une possible extension à d'autres zones de conflit, a-t-il ajouté.

La Charte du Conseil, dont le texte intégral était joint aux invitations adressées à une cinquantaine de dirigeants mondiaux, dont SM le Roi Mohammed VI, conviés à rejoindre cette initiative, se présente comme une contribution plus large à la résolution d'autres conflits internationaux, et repose sur plusieurs principes structurants.

Il s'agit de la nécessité d'un mécanisme international de consolidation de la paix, agile et opérationnel, de la constitution d'une coalition d'Etats engagés dans une

coopération pragmatique, de la promotion de la stabilité, d'une gouvernance légitime et fiable, et de la garantie d'une paix durable conforme au droit international et à la Charte des Nations unies, a poursuivi M. Schimi.

La Charte ouvre ainsi une nouvelle opportunité stratégique, permettant au Royaume en tant que membre fondateur de ce Conseil, de capitaliser sur son influence tout en préservant l'équilibre de son multilatéralisme diplomatique, a-t-il estimé, faisant remarquer que Washington a tenu à accorder au Maroc une place de premier plan, au regard de ses atouts stratégiques.

De même, il a souligné que le Maroc, sous le leadership de SM le Roi, est perçu comme un État-pivot entre l'Afrique, le monde arabe et l'Occident, un acteur prévisible et crédible, un partenaire fiable en matière de sécurité, de gestion migratoire et

de lutte antiterroriste, un pays jouissant d'une légitimité renforcée en Afrique comme au Moyen-Orient, et porteur d'une image consolidée de producteur de paix.

Le Royaume entend s'ériger également en porte-voix de l'Afrique dans ce nouveau cadre du Conseil de paix, à la faveur notamment d'un accès direct à un cercle décisionnel restreint et d'un relief supplémentaire donné à son positionnement régional et continental, a-t-il précisé.

Pour sa part, le professeur des relations internationales à l'Université Mohammed V de Rabat, Mohamed Zakaria Aboudahab, a affirmé que l'adhésion du Maroc à ce Conseil en tant que membre fondateur constitue une nouvelle reconnaissance du leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de Sa stature d'acteur incontournable œuvrant en faveur de la paix.

Réunion ministérielle sur les minéraux critiques, organisée au siège du Département d'Etat américain

Nasser Bourita : Sous le leadership de SM le Roi, le Royaume du Maroc offre une pertinence géostratégique incomparable, une visibilité attractive et un partenariat responsable

“Sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume du Maroc offre une pertinence géostratégique incomparable, une visibilité attractive et un partenariat responsable” en matière de minéraux critiques, notamment à travers son positionnement géographique, les ressources et les infrastructures dont il dispose, ainsi que sa fiabilité et sa stabilité politiques, a affirmé, mercredi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, lors de la réunion ministérielle sur les minéraux critiques, organisée à Washington, par le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio.

M. Bourita a souligné que le monde d'aujourd'hui ne manque pas de minéraux, ni de terres rares. “Ce qui lui manque, c'est un développement responsable, un langage de confiance entre les nations, des cadres transparents où le partenariat remplace la dépendance et des chaînes de valeur qui répartissent la prospérité plutôt que de concentrer les risques”, a-t-il précisé.

Le ministre a, ainsi, appelé à un “pacte

de loyauté entre producteurs, transformateurs et utilisateurs, fondé non pas sur l'idéologie, mais sur le respect stratégique et l'équilibre souverain”.

“L'Afrique devrait être au cœur du pacte entre les producteurs, les transformateurs et les utilisateurs”, a soutenu M. Bourita, qui a rappelé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, avait appelé, dans le Message Royal adressé aux participants à l'édition 2025 du Forum “Ibrahim Governance Weekend” qu’avec 40% des réserves mondiales de matières premières et 30% des minéraux critiques ainsi qu'un potentiel considérable en ressources minières, énergétiques, hydriques, agricoles et biologiques, l'Afrique ne peut plus se contenter d'exporter ses matières premières”.

Ainsi, le ministre a appelé à “l'investissement dans les infrastructures, les compétences et la gouvernance de l'Afrique afin de transformer ses richesses naturelles en croissance économique durable, en création d'emplois et en prospérité à long terme pour ses populations”.

“La mondialisation minière actuelle n'est ni libre, ni équitable, ni résiliente”, a



souligné le ministre, ajoutant que cette mondialisation a “transformé ce qui devrait être un socle commun pour le progrès mondial en un instrument de pression unilatérale. Il ne s'agit pas simplement d'un problème de chaîne d'approvisionnement, mais d'un déséquilibre structurel”.

“Si ce siècle doit être marqué par les minéraux critiques, qu'il soit aussi celui des

partenariats fiables, du respect mutuel et d'une stabilité partagée”, a conclu M. Bourita.

Il convient de souligner qu'en marge de cette réunion, M. Bourita a signé un mémorandum d'entente avec les États-Unis au sujet de la coopération dans le domaine des minéraux critiques et des terres rares.

Marco Rubio : Le Maroc joue un rôle clé dans les efforts de diversification des chaînes d'approvisionnement



Le Maroc joue un “rôle clé” dans les efforts visant à sécuriser et à diversifier les chaînes d'approvisionnement mondiales des minéraux critiques, a affirmé, mercredi à Washington, le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio.

Intervenant lors d'une conférence de presse en marge d'une réunion ministérielle sur les minéraux critiques, organisée au siège du Département d'Etat américain, M. Rubio a expliqué que le Maroc a un “rôle clé à jouer en raison des gisements dont il dispose, mais aussi en raison de la volonté du Royaume d'investir dans la transformation et de sa coopération en acceptant de prendre part à cette initiative mondiale”.

“C'est important pour le Maroc, qui peut jouer un rôle de premier plan, car il dispose

de réserves minérales importantes dont il peut tirer parti pour développer son économie”, a poursuivi le chef de la diplomatie américaine.

M. Rubio a estimé qu'à l'instar des autres pays du globe, le Royaume a “intérêt à disposer d'un approvisionnement fiable et diversifié à travers le monde en matériaux transformés, finis et raffinés pouvant être utilisés de manière rentable pour favoriser son développement économique”.

“Le Maroc peut donc jouer un rôle clé à cet égard, et nous sommes très heureux qu'il soit ici aujourd'hui, à la table avec nous”, a dit le secrétaire d'Etat américain en marge de cette rencontre qui a réuni des ministres des Affaires étrangères et de hauts responsables de plus d'une cinquantaine de pays, dont le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

La séance d'ouverture de la réunion a été marquée par la participation du vice-président américain JD Vance.

Les discussions se sont focalisées sur les investissements dans les minéraux critiques et les mécanismes de prix plancher. Les participants ont, en outre, lancé le “Forum sur l'engagement géostratégique dans le secteur des minerais et des ressources”.

Parmi les pays participants, figurent notamment l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Qatar, la Jordanie, le Bahreïn, Oman, la France, la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, la Norvège, la Suède, l'Inde, le Japon, la République de Corée, Singapour, l'Argentine, le Brésil, le Mexique et l'Australie.

JD Vance plaide pour la création d'une zone commerciale préférentielle

Le vice-président américain, JD Vance, a plaidé, mardi à Washington, pour la création d'une zone commerciale préférentielle pour les minéraux critiques.

Intervenant à l'ouverture d'une réunion ministérielle sur les minéraux critiques, organisée par les Etats-Unis avec la participation d'une cinquantaine de pays, M. Vance a souligné que cette future zone sera un “mécanisme concret à même de rétablir un marché mondial des minéraux critiques plus sain et plus compétitif”.

Cette zone commerciale préférentielle offrira une protection vis-à-vis des perturbations externes grâce aux prix plancher, a-t-il expliqué.

“Nous établirons des prix de référence pour les minéraux critiques à chaque étape de la production, qui refléteront la juste va-

leur marchande réelle”, a ajouté le vice-président américain.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, a fait observer que les minéraux critiques sont indispensables pour les économies modernes, et constituent un pilier essentiel pour les infrastructures, l'industrie ainsi que la défense.

Il a, en outre, indiqué que l'administration américaine actuelle œuvre pour assurer la mise en place “d'un marché mondial sûr et d'un approvisionnement durable et accessible à toutes les nations, à un coût abordable”, assurant qu'il s'agit d'une “priorité absolue”. “Chacun ici a un rôle à jouer (...) et les États-Unis sont prêts à se tenir aux côtés de chacun d'entre vous alors que nous entrons dans cette nouvelle ère de prospérité et de sécurité partagées”, a-t-il ajouté, exprimant l'espoir que cette réunion ministérielle débouchera sur des “actions concrètes”.

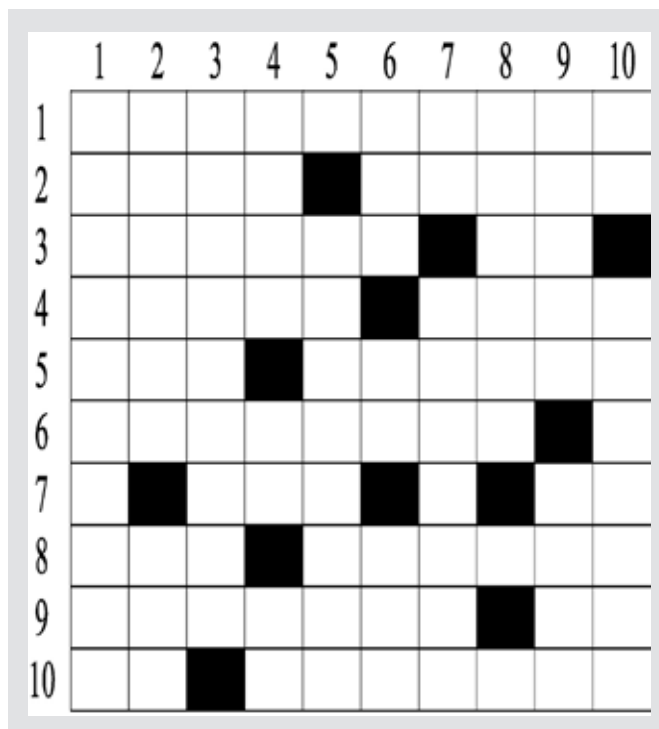
La réunion ministérielle, organisée par le chef de la diplomatie américaine, vise à échanger sur les solutions permettant de sécuriser et diversifier les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques.

Les minéraux critiques regroupent des dizaines de matériaux stratégiques tels que le cobalt, le nickel, le manganèse, le graphite et le lithium. Ils englobent également les terres rares, une catégorie bien définie de 17 éléments métalliques.

Ces ressources sont essentielles à de nombreuses technologies du quotidien, les terres rares entrant notamment dans la fabrication des smartphones ainsi que dans celle des véhicules à moteur thermique.



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1- Honoraires

2- Punaie d'eau douce – Le soleil le tua

3- Cadenette – Outil d'ajustage

4- Laisserai voir ma joie – Déesse indoue

5- Grecque – Relater

6- Médusé

7- Une des Cyclades – Rapport

8- Equivalence – Entière

9- Boisson espagnole – Coordonnant

10- Suit le titre – Sirop à base de miel

VERTICALEMENT

1- Dessin

2- Valeur – Tamis

3- Entreprise

4- Désavantagea – Font le rôle – En prose

5- Funeste

6- Tendre partie – En rafle – Idéal US

7- En secret – Spath

8- Cours de sang

9- Cessez-le-feu – Départ de nageur

10- Réfléchi – Sous-développé

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		6	1	2					
4	3		7					2	
	7	9		3	6			8	
	9	8	2		7		5		
				9					
	4		6		8	7	1		
	2		5	1		8	7		
5					2		3	4	
				7	3	2			

Difficile

			4			3	5		
8	7			5					
		3		6	8		7		
					5		9	1	
		8				7			
6	9		1						
	2		7	3		6			
				1			3	4	
	6	5			2				

Moyen

		3	1						
		9					2	8	
	1	8		2	5	3			
6				8	9			3	
3			6	1					9
		1	9	3		7	4		
7	4					9			
					7	8			

Expert

	1						2		
3	6	8		4					
			3			4	7		
5					8			7	
4			9						2
	3	9			1				
				6		2	8	9	
	8						6		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	6	3	5	4	9	1	2	8
4	2	9	1	8	3	5	6	7
5	1	8	7	2	6	3	4	9
8	5	4	9	6	7	2	1	3
2	3	6	4	1	8	7	9	5
1	9	7	3	5	2	6	8	4
3	8	1	6	7	4	9	5	2
9	4	5	2	3	1	8	7	6
6	7	2	8	9	5	4	3	1

Difficile

8	7	1	4	5	6	2	9	3
9	4	6	1	3	2	5	8	7
3	2	5	8	7	9	4	6	1
1	3	9	7	4	5	8	2	6
5	8	2	6	9	1	3	7	4
7	6	4	2	8	3	9	1	5
4	9	7	3	6	8	1	5	2
6	1	8	5	2	4	7	3	9
2	5	3	9	1	7	6	4	8

Moyen

5	1	3	6	8	2	7	9	4
4	6	8	5	9	7	1	2	3
7	9	2	1	4	3	5	6	8
1	7	9	2	6	8	3	4	5
3	8	5	9	1	4	6	7	2
6	2	4	7	3	5	9	8	1
9	3	1	4	2	6	8	5	7
2	5	6	8	7	1	4	3	9
8	4	7	3	5	9	2	1	6

Expert

7	1	5	8	2	4	3	9	6
8	4	2	6	3	9	5	7	1
6	9	3	5	1	7	4	2	8
3	6	8	9	7	2	1	4	5
1	5	9	3	4	8	2	6	7
4	2	7	1	6	5	8	3	9
9	7	4	2	8	1	6	5	3
5	3	1	4	9	6	7	8	2
2	8	6	7	5	3	9	1	4

Le Ministère public émet une circulaire relative aux dispositions régissant le chèque prévues par le Code de commerce

La Présidence du Ministère public a émis une circulaire relative aux dispositions modifiant et complétant les articles régissant les chèques, telles que prévues par la loi n° 71.24 modifiant et complétant la loi n° 15.95 relative au Code de commerce, publiée au Bulletin officiel n° 7478 en date du 9 Chaâbane 1447 (29 janvier 2026).

Selon cette circulaire adressée au Premier avocat général près la Cour de cassation, aux Procureurs généraux du Roi près les Cours d'appel ainsi qu'aux Procureurs du Roi près les tribunaux de première instance, ladite loi, entrée en vigueur dès sa publication au Bulletin officiel, introduit d'importantes nouveautés en lien direct avec l'action du Ministère public à toutes les étapes de son intervention.

Elle instaure notamment des mécanismes juridiques permettant la régularisation de la situation du tireur défaillant, que ce soit au stade de l'enquête préliminaire, du procès ou même après le prononcé d'une décision judiciaire passée en force de chose jugée.

La circulaire précise que, s'agissant des conditions de poursuite et des causes justificatives, la loi a introduit des amendements substantiels aux conditions d'exercice de l'action publique pour les infractions liées à l'absence de provision lors de la présentation du chèque au paiement.

Ainsi, l'article 325 du Code de commerce subordonne désormais les poursuites à l'existence d'une condition



légale préalable, à savoir une "mise en demeure", qui doit précéder toute poursuite et être adressée au tireur par l'un des officiers de police judiciaire, sur instructions du parquet, afin de lui permettre de régulariser sa situation dans un délai de 30 jours à compter de la date de ladite mise en demeure.

La circulaire stipule qu'en conséquence de cette mise en demeure, le tireur est soumis à l'une des mesures de contrôle judiciaire prévues par l'article 161 du Code de procédure pénale, y compris la surveillance électronique par bracelet électronique. Ce délai peut être prorogé de 30 jours supplémentaires pour la régularisation du chèque, sous réserve de l'accord du bénéficiaire.

Elle souligne également que le paiement du montant du chèque ou le désistement de la plainte par le bénéficiaire, dans le cas où le tireur a

omis de constituer ou de maintenir la provision, constitue désormais un empêchement légal aux poursuites, à condition de s'acquitter d'une amende fixée à 2 % du montant du chèque ou de l'insuffisance de provision.

A cet effet, précise la même source, lorsque le désistement ou le paiement intervient de la part du tireur, ce dernier peut être invité à s'acquitter du montant de l'amende légale prévue par l'article 325 du Code de commerce auprès de la caisse du tribunal, ce qui entraîne le classement de la plainte.

Par ailleurs, en cas de refus de comparaison du tireur ou d'impossibilité de paiement de l'amende, ce refus doit être consigné dans le procès-verbal de l'interrogatoire avant l'engagement de l'action publique.

La loi a également introduit de nouvelles causes justificatives excluant

la constitution du délit d'omission de constitution ou de maintien de la provision du chèque lors de sa présentation au paiement, lorsque le chèque est émis entre époux, ou entre ascendants et descendants du premier degré.

Le législateur a employé l'expression "il n'y a ni crime ni peine", rendant ainsi inexistant le délit prévu à l'alinéa 1 de l'article 316. Ces causes justificatives demeurent applicables entre époux pendant une période de quatre ans suivant la dissolution du lien matrimonial.

Concernant la criminalisation et les sanctions, la circulaire relève que la loi a modifié les peines prévues pour plusieurs délits énoncés dans les articles 316, 318 et 319 du Code de commerce, notamment en ce qui concerne les peines privatives de liberté et le montant des amendes.

En ce qui concerne les causes d'extinction de l'action publique ou de suspension de l'exécution de la peine, la circulaire de la Présidence du Ministère public précise que la loi n° 71.24 a introduit d'importantes nouveautés relatives aux effets de la transaction ou du désistement de la plainte sur l'action publique ou sur l'exécution de la peine.

Dans le but d'assurer une mise en œuvre optimale des dispositions de cette loi, le Président du Ministère public a exhorté les responsables concernés à veiller à leur application avec efficacité et rigueur.

Personnes en situation de handicap

Entrée en service effective de la carte de réduction pour les voyages en train

L'Office national des chemins de fer (ONCF) a procédé, à compter de lundi, à la mise en service effective de la carte de réduction pour les voyages en train au profit des personnes en situation de handicap, a annoncé le Secrétariat d'Etat à l'Insertion sociale.

Dans un communiqué, le Secrétariat d'Etat précise que cette carte permet aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux accompagnateurs des personnes malvoyantes, de bénéficier d'une

réduction de 50% sur les prix des billets de train, conformément à l'accord de partenariat signé le 2 décembre dernier, entre le ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, le Secrétariat d'Etat à l'Insertion sociale et l'ONCF.

A ce jour, le Secrétariat d'Etat à l'Insertion sociale a reçu 5.022 demandes de carte via la plateforme en ligne "IDMAJ", précise le communiqué, faisant savoir que 3.220 cartes ont été traitées et imprimées, outre la remise de

2.027 cartes aux centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap relevant de l'Entraide nationale dans les différentes provinces du Royaume, afin de les distribuer aux bénéficiaires concernés.

Les personnes en situation de handicap souhaitent bénéficier de cette carte peuvent déposer leur demande via la plateforme <https://idmaj.social.gov.ma/>, rappelle-t-on.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Secrétariat d'Etat à l'Insertion sociale en vue de faciliter l'accès aux services pour les personnes en situation de handicap, promouvoir les principes d'équité et d'égalité des chances, et garantir leur intégration sociale et leur pleine participation à la société, conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste et Le glorifie, conclut le communiqué.



Forum d'orientation des études supérieures

A l'occasion de l'organisation du Forum d'orientation des études supérieures, les Écoles Anis International organisent ce samedi un Forum d'orientation. Une occasion donc pour les parents et les élèves de découvrir les nouveautés ainsi que la diversité des programmes de l'enseignement supérieur, afin de faire le choix le plus adapté pour les études post-baccalauréat.

Ce forum représente une opportunité précieuse de rencontres directes avec des professionnels expérimentés et des spécialistes de l'enseignement supérieur, au Maroc comme à l'international, en vue de favoriser une orientation académique éclairée. Dans cette optique, la direction pédagogique des Écoles Anis International organise, depuis plus d'une décennie, ce Forum d'orientation, convaincue que la mise à disposition d'informations riches, fiables et diversifiées constitue un levier essentiel pour la réussite du parcours scolaire et professionnel des élèves.

Il convient de souligner que ce forum — ouvert au grand public — connaîtra la participation de plus de 40 grandes écoles et universités de renom, parmi lesquelles figurent notamment : l'École Nationale d'Architecture (ENA), l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), le Groupe ISCAE, les Écoles Nationales des Sciences Appliquées (ENSA), la Faculté de Médecine et de Pharmacie, l'Université Al Akhawayn, l'Université Internationale de Rabat, entre autres.

L'événement sera également marqué par l'organisation de conférences et de tables rondes animées par des experts du domaine.



Economie

Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement tient la 12^{ème} session de son Conseil d'administration

Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I) a tenu, récemment à Rabat, la douzième session de son Conseil d'administration, sous la présidence de la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah.

Cette session a été consacrée à l'examen des activités du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, à l'évaluation de ses réalisations au titre de l'année 2025 et à la présentation du plan d'action pour l'année 2026, indique un communiqué du Fonds.

À cette occasion, la directrice générale du FM6I, Nezha Hayat, a présenté les principales réalisations du Fonds au cours de l'année 2025, en mettant en exergue les avancées enregistrées dans le déploiement progressif de ses instruments d'intervention, directes, indirectes et à travers des instruments de financement innovants, conformément aux objectifs stratégiques du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement.

Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre des Hautes Orientations Royales visant à soutenir l'investissement productif, renforcer les capacités de l'entreprise marocaine et contribuer à une croissance durable, inclusive et créatrice d'emplois, rapporte la MAP.

Les membres du Conseil d'administration ont par ailleurs pris connaissance des perspectives d'investissement pour l'année 2026, incluant le plan d'action du Fonds, qui traduit son ambition de consolider son rôle de levier stratégique au service des priorités économiques nationales.

À l'issue de cette session, le Conseil d'administration a réaffirmé son engagement à accompagner la dynamique d'investissement au Maroc, conformément à la Haute Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et à faire du FM6I un acteur central de la transformation économique du Royaume.

Cette session s'est déroulée en présence de la ministre de la Transition Énergétique et du Développement durable, Leïla Benali, du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, Fatima-Zahra Ammor, du ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Karim Zidane, du directeur général de l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'État et de suivi des performances des établissements et entreprises publics (ANGSPE), Abdellatif Zaghnoun, représentant l'État, ainsi que du Commissaire du gouvernement.

Dakhla

Coup d'envoi de la deuxième édition du Salon et Forum "SeaFood4Africa 2026"



Les travaux de la deuxième édition du Salon et Forum "SeaFood4Africa 2026" ont été lancés, mercredi à Dakhla, sous le thème: "Construire des chaînes de valeur africaines durables, innovantes et performantes".

Organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à l'initiative de la Fédération nationale des industries de transformation et de valorisation des produits de la pêche (FENIP), ce forum s'inscrit dans la dynamique impulsée par le Maroc en tant que hub africain et international de l'économie bleue, jouant un rôle de plateforme de convergence, de dialogue et de coopération entre les acteurs africains, européens et internationaux du secteur halieutique.

SeaFood4Africa 2026, rendez-vous continental de référence dédié au développement de la pêche maritime, de l'aquaculture et de la transformation des produits de la mer, ambitionne de consolider durablement sa position en tant qu'événement majeur du calendrier économique africain de l'économie bleue.

Intervenant lors de la séance d'ouverture, le Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, Omar Hejira, a souligné que ce forum constitue un espace privilégié pour renforcer la coopération Sud-Sud, conclure des partenariats entre les différents

acteurs et échanger les expertises dans le secteur de la pêche maritime, l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie nationale, rapporte la MAP.

Ce secteur contribue significativement au renforcement de la souveraineté industrielle et alimentaire du Royaume, ainsi qu'à l'amélioration des performances des exportations marocaines, a noté M. Hejira affirmant par ailleurs que la région de Dakhla-Oued Eddahab connaît des transformations majeures en prévision de l'entrée en exploitation du port de Dakhla Atlantique, projet d'envergure destiné à ériger la région en pôle économique national et africain.

De son côté, le secrétaire général du Secrétariat d'État chargé de la Pêche maritime, Brahim Boudinar, a indiqué que ce forum constitue un cadre propice à l'instauration de partenariats dans le domaine de la pêche maritime entre le Maroc et plusieurs pays africains, précisant que ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique de renforcement de la coopération Sud-Sud, en conformité avec les Hautes Orientations Royales.

Le caractère partagé des ressources et des zones de pêche maritimes, ainsi que des stocks halieutiques, imposait la mise en place de partenariats pour assurer une gestion rationnelle de ces ressources et garantir leur durabilité au profit des générations futures, a relevé M. Boudinar.

Le président du Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab, El Khattat Yanja a, quant à lui, souligné que ce forum vise à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de développement en Afrique, à travers la mise en valeur du potentiel du secteur de la pêche maritime et l'établissement de partenariats économiques entre les opérateurs marocains et leurs homologues africains.

Pour sa part, le ministre de la Mer de la République du Cap-Vert, Jorge Pedro Maurício dos Santos, a affirmé que son pays entretenait des relations de coopération privilégiées avec le Royaume dans plusieurs domaines, notamment l'économie bleue, le transport maritime, le tourisme et la pêche maritime.

A cet égard, il a salué le niveau de progrès technologique mis en avant par cet événement continental, tant en matière de techniques de pêche que de méthodes de conservation et de transport des produits halieutiques.

"Il n'est désormais plus nécessaire pour les pays africains de rechercher des solutions technologiques en dehors du continent, dans la mesure où l'Afrique, à travers le Maroc, dispose désormais de solutions avancées, adaptées à ses spécificités et à ses besoins, aussi bien en matière d'opérations de pêche que de mécanismes de financement", a-t-il poursuivi.

Les autres interventions, notamment celles de plusieurs responsables gouvernementaux africains, ont souligné la nécessité de renforcer la coopération intra-africaine afin de parvenir à un développement durable de l'économie bleue.

Les panélistes ont également estimé que le Salon "SeaFood4Africa" de Dakhla constitue un levier majeur de cette coopération, au regard des opportunités qu'il offre en matière d'échange de technologies, d'expertises, de politiques publiques, et d'opportunités d'affaires.

L'édition 2026 de cette manifestation repose sur trois axes principaux, à savoir la transformation industrielle et la valorisation locale des produits halieutiques, le développement d'une économie bleue durable et résiliente, ainsi que la stimulation de l'investissement dans le secteur de la pêche maritime en Afrique.

Au programme de ce forum figurent une exposition professionnelle internationale dédiée aux produits de la mer, aux technologies de transformation, aux équipements industriels et aux solutions innovantes au service de la pêche maritime et de l'aquaculture, ainsi que des conférences, des panels et des espaces de rencontres B2B et de partenariats institutionnels.

La séance d'ouverture de ce forum s'est déroulée en présence notamment du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Ali Khalil, d'élus, ainsi que d'une pléiade d'acteurs du secteur halieutique africain.

Renforcer la coopération intra-africaine afin de parvenir à un développement durable de l'économie bleue

Coup d'envoi à Rabat de la 31^{ème} édition des Semaines du film européen

Le coup d'envoi de la 31^e édition des Semaines du film européen au niveau de la ville de Rabat a été donné, mercredi soir au Cinéma Renaissance, avec la projection du long-métrage "Valeur sentimentale" du réalisateur norvégien Joachim Trier.

Organisé par l'Union européenne (UE) au Maroc, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et le Centre cinématographique marocain, cet événement, qui se poursuit jusqu'au 11 février, propose une programmation riche et variée de films contemporains, à la croisée de récits européens et méditerranéens.

Outre la ville de Rabat, les Semaines du film européen se tiennent également à Marrakech et à Casablanca.

Le film d'ouverture offre aux cinéphiles l'occasion de découvrir des œuvres récentes, primées ou distinguées dans les grands festivals internationaux, tout en participant à un dialogue culturel nourri autour du cinéma européen contemporain.

La projection inaugurale de l'étape rabatie, qui lance une semaine de découvertes et de dialogues autour du septième art, a réuni un public nombreux, venu découvrir cette œuvre cinématographique coproduite par cinq pays européens (Norvège, France, Allemagne, Danemark, Suède).

Ce long métrage, qui est propulsé sur le devant de la scène internationale en décrochant le Grand Prix au Festival de Cannes en 2025, suivi de pas moins de sept nominations aux Oscars, a offert une introduction parfaite aux thématiques riches et variées que déclinera la programmation de cette édition.



En choisissant "Valeur sentimentale" pour le coup d'envoi de cette 31^e édition au niveau de la ville de Rabat, les Semaines du film européen visent à célébrer les valeurs de diversité, de créativité partagée et d'excellence artistique qui fondent le cinéma européen.

Intervenant à l'ouverture de cet événement culturel, l'ambassadeur de l'UE au Maroc, Dimiter Tzantchev, a noté que cette manifestation est devenue, au fil des années, plus qu'un événement culturel, un temps fort attendu, un espace de partage, de curiosité et de dialogue entre l'Europe et le Maroc.

"Cette édition 2026 revêt une dimension symbolique supplémentaire", a affirmé M. Tzantchev, soulignant qu'elle coïncide avec le 30^{ème} anniversaire

de la signature de l'Accord d'association entre le Maroc et l'Union européenne.

Pour l'ambassadeur de l'UE au Maroc, "le cinéma traverse les frontières, parle toutes les langues, et rappelle que, malgré nos différences, nous sommes souvent traversés par les mêmes émotions, les mêmes doutes, les mêmes élans".

Il a également mis en avant la pertinence des thématiques sélectionnées lors de cette édition, qui abordent la famille et la transmission, la mémoire, les croyances contemporaines ainsi que la place de l'individu dans les bouleversements du monde.

Les Semaines du film européen proposent aussi des courts-métrages issus du sud de la Méditerranée, favorisant le dialogue entre les grandes si-

gnatures du cinéma et les nouvelles voix émergentes de la région, a-t-il ajouté, indiquant que les projections sont proposées à des tarifs symboliques, afin de garantir l'accessibilité au plus grand nombre.

Cette manifestation, désormais un rendez-vous incontournable pour les épris du septième art, ambitionne de rapprocher le public marocain de la diversité et de la richesse des cinématographies européennes, à travers une brochette de films représentatifs des différentes sensibilités artistiques du continent.

A travers cette 31^e édition, l'événement propose une sélection d'œuvres riches et singulières reflétant la diversité des écritures, des regards et des sensibilités qui traversent le cinéma européen.

Approbation des rapports moral et financier de la Fondation du FICAK

Le Conseil d'administration de la Fondation du Festival international du cinéma africain de Khouribga (FICAK) a approuvé à l'unanimité, lors d'une session ordinaire tenue mercredi au siège de la préfecture de la province, les rapports moral et financier, tout en examinant les préparatifs et les grandes lignes de la 26^{ème} édition du festival.

Cette réunion, marquée par la présence du secrétaire général de la préfecture de la province de Khouribga, des membres du Conseil d'administration, ainsi que des représentants des conseils élus et des institutions partenaires, a été l'occasion de présenter un exposé détaillé sur le bilan d'activités de la Fondation et sa situation financière, outre la discussion du projet de

budget de la prochaine édition et de sa fiche technique.

Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général de la préfecture, le gouverneur de la province a souligné que ce festival, placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, est devenu un "phare lumineux" dans le paysage culturel national et continental, notant qu'il reflète l'ouverture consciente du Royaume sur sa profondeur africaine et consacre les valeurs de diversité culturelle et de dialogue civilisationnel.

Il a également mis l'accent sur l'engagement des autorités provinciales à accompagner cette manifestation et à assurer les conditions propices à sa réussite, appelant, par ailleurs, au renforce-

ment de la logique de partenariat entre les différents intervenants pour garantir la pérennité et le rayonnement du festival, tout en insistant sur le soutien aux initiatives visant l'encadrement des jeunes talents et l'organisation d'ateliers de formation favorisant le développement des compétences locales.

De son côté, le président de la Fondation du festival, Iz-Eddine Gourriran, a indiqué dans une déclaration à la MAP que la 26^{ème} édition proposera une programmation riche, fidèle à l'identité du festival. Il a précisé que la compétition officielle comprendra, comme à l'accoutumée, les catégories longues et courts métrages, avec la participation de productions cinématographiques représentant les différentes ré-

gions du continent africain.

M. Gourriran a ajouté que le programme prévoit, outre les projections, des colloques principaux, des débats de "minuit", ainsi que des hommages à des figures du cinéma africain et marocain, tout en poursuivant l'ouverture sur les établissements scolaires et universitaires pour ancrer la culture cinématographique auprès des jeunes.

La Fondation du Festival international du cinéma africain de Khouribga, qui veille à l'organisation de cet événement historique, constitue un acteur clé de la diplomatie culturelle, œuvrant à créer un espace de dialogue et d'échange entre les cinéastes africains et à promouvoir les nouveautés du 7^{ème} art sur le continent.

Enrique Ojeda Vila

Le Maroc et l'Espagne sont liés par des relations culturelles enracinées

Le Maroc et l'Espagne entretiennent des relations culturelles enracinées, fondées sur une "base solide", a affirmé, mercredi à Rabat, l'ambassadeur d'Espagne au Royaume, Enrique Ojeda Vila.

Intervenant lors de la présentation du programme annuel des activités culturelles espagnoles pour l'année 2026, il a relevé que cette base permet d'aller de l'avant dans le renforcement des relations bilatérales globales, notamment dans les domaines culturel, artistique et scientifique, mettant en avant la place particulière du Maroc, deuxième pays au monde en nombre d'Instituts Cervantes.

Il a également mis en exergue l'interaction historique entre les sociétés marocaine et espagnole, qui a donné naissance à un patrimoine "unique", incarné par l'héritage maroco-andalou avec ses composantes matérielles et immatérielles, ajoutant que ce patrimoine, visible notamment dans l'architecture, les traditions musicales et la gastronomie, constituera l'un des axes majeurs de la coopération culturelle au Maroc.

Cet héritage commun se manifeste de manière particulière dans le nord du Royaume, où la ville de Tétouan, en tant que "Capitale méditerranéenne de la culture et du dialogue", figurera parmi les principaux axes d'action et lieux ciblés par

les activités du programme, s'est félicité le diplomate espagnol, mettant l'accent également sur la dimension symbolique de Tanger, ville étroitement liée aux relations entre les deux pays.

Il a, par ailleurs, salué le soutien apporté au programme culturel de cette année, caractérisé par son caractère inclusif et diversifié, par d'importantes institutions marocaines, avec en avant-garde l'Académie du Royaume du Maroc "qui joue un rôle essentiel dans la consolidation de ces liens", ainsi que par de grandes manifestations telles que le Salon international de l'édition et du livre de Rabat.

De son côté, la directrice générale de la Fondation des Trois Cultures, Mar Ahumada Sánchez, a mis en avant l'importance accordée par son institution au renforcement de la connaissance mutuelle entre les peuples du bassin méditerranéen, notant la volonté de la Fondation de consolider sa présence au Maroc.

Le programme de la Fondation au Maroc pour cette année se concentre particulièrement sur la ville de Tétouan à travers la participation au Festival "Voix de femmes" ainsi qu'au "Festival Andalouses de la Méditerranée", outre d'autres villes telles qu'Essaouira, Rabat et Tanger, a précisé Mme Ahumada.

Pour sa part, le président de la Fonda-



tion nationale des musées (FNM) Mehdi Qotbi a souligné l'importance de la culture en tant que meilleur vecteur de dialogue et de compréhension entre les peuples, mettant en exergue le rôle joué par son institution dans ce domaine.

La deuxième édition de ce programme annuel des activités culturelles espagnoles, qui s'inscrit dans le contexte de la dynamique positive que connaissent les relations entre les deux pays, vise à renforcer la coopération culturelle, éducative, scientifique et artistique, en tant qu'axe fondamental du

dialogue et de la compréhension mutuelle entre les deux sociétés.

Cette rencontre a connu la participation de représentants de plusieurs institutions espagnoles actives dans le domaine de l'action culturelle extérieure, dont "Casa Árabe" et la "Fondation des Trois Cultures", qui ont présenté, à cette occasion, leurs programmes culturels pour l'année en cours, ainsi que de membres du corps diplomatique accrédité au Maroc et d'éminentes personnalités du monde de la culture.

Histoire de l'art

Le Maroc à l'honneur au Festival de Fontainebleau

Le Maroc sera à l'honneur de la prochaine édition du Festival de l'histoire de l'art, qui se tiendra du 5 au 7 juin à Fontainebleau en région parisienne, ont annoncé les organisateurs.

Pour cette 15^e édition «consacrée au Maroc et à la mode», le festival met en lumière «un épisode majeur de l'art occidental à l'attention de tous les publics, petits et grands» à travers une programmation riche comprenant plusieurs temps forts axés, entre autres, sur l'archéologie, le cinéma, l'art et l'ar-

tisanat, ou encore le voyage du célèbre artiste-peintre français Eugène Delacroix dans le Royaume.

«Avec force, humour, émotion et en chansons», deux conteurs relateront la trajectoire de cette grande figure de l'orientalisme, de Tanger à Meknès, au rythme de la guitare et du lotar.

Consacrant sa vocation portée sur l'histoire de l'art, le festival sera aussi marqué par une présentation du site archéologique d'Igiliz, dont la découverte pourrait aider à "comprendre la genèse de l'Empire

almohade (1147-1269), qui s'étendit du Maghreb à l'Andalousie".

«La découverte d'Igiliz a permis de lancer un programme de recherche franco-marocain inédit, formant une nouvelle génération d'archéologues», lit-on sur le site du festival qui a invité l'équipe scientifique – composée de Jean-Pierre Van Staëvel, Abdallah Fili, Ahmed Saleh Ettahiri et Sébastien Gaime – pour présenter ses travaux. Et d'ajouter que l'étude éclaire «non seulement sur les débuts d'un empire, mais aussi sur les dynamiques culturelles et religieuses d'une société présaharienne longtemps méconnue».

Le lien fécond, toujours vivant, entre création et tradition, sera également au cœur du festival, avec la participation notamment de deux figures marocaines incarnant cette dynamique : Amina Agueznay, qui représentera le Maroc à la Biennale de Venise en avril, et Salima Naji, lauréate du Prix international 2025 des femmes architectes (ARVHA).

« Leur travail, à la croisée de l'art, de l'architecture et de l'anthro-

pologie, s'ancre dans les territoires du Maroc – oasis et Haut-Atlas – où protection et création sont indissociables », relève-t-on.

Lors du festival, Amina Agueznay reviendra sur l'héritage de l'École de Casablanca (qui met en valeur la façon dont artistes et artisans collaborent pour repenser la place de l'art dans la société) ainsi que sur son projet vénitien «Asetta – le tissage», explorant les résonances contemporaines du patrimoine marocain. Salima Naji, quant à elle, partagera vingt ans de pratique, «où chaque projet est une réponse aux défis sociaux et écologiques du pays».

Dans le cycle des conférences, le programme prévoit des tables rondes sur l'histoire de la mode et son évolution entre les deux rives de la Méditerranée, ainsi que sur la haute couture "selon des perspectives élargies, attentives à ses conditions de production, à ses circulations et à ses héritages".

Par ailleurs, les réalisateurs Maryam Touzani et Nabil Ayouch seront «des grands invités de la

section cinéma» du festival avec au menu deux projections-rencontres avec les cinéastes marocains.

Nabil Ayouch présentera son film «Haut et fort» (2021), «portrait généreux et musical d'une jeunesse autant éprise du croisement des arts que d'émancipation politique», tandis que Maryam Touzani reviendra sur "Le Bleu du caftan" (2022), dont le récit, nourri de l'observation des maâlem, «croise les fils de plusieurs intrigues dans un montage sensible aux gestes du travail des matières et des tissus, rapprochant ainsi avec grâce la réalisation cinématographique de la conception même du vêtement».

Parmi les premières manifestations culturelles à ouvrir la saison estivale, le festival de l'histoire de l'art se tient chaque année pendant le premier week-end du mois de juin au château de Fontainebleau où, trois jours durant, spécialistes, étudiants et passionnés se retrouvent pour «un moment de partage autour de l'actualité de la recherche en histoire de l'art», selon les initiateurs.



Livre

XLIX.

Le temps que vous avez fixé vous-même est écoulé, et je vais vous rejoindre. Vous avez peut-être besoin de moi, et pour le moment je n'ai rien à faire ici. Dieu veuille qu'à vous aussi je sois inutile, mais non pas pour la même raison ! J'espère être témoin de votre résurrection ; ici je n'ai trouvé que la mort.

Oui, Lélia, tout est mort sur cette terre maudite. La douleur est entrée cette fois bien avant dans mon cœur. Je frémis, je vous l'avoue, devant le spectacle du monde. J'ai besoin d'y échapper pendant quelque temps et d'aller retremper mon âme dans le sein de la nature. Elle seule ne vieillit pas ; mais les races humaines arrivent en peu de temps à la décrépitude, et, quand l'heure de leur trépas est sonnée, les médecins de l'humanité sont réduits à se croiser les bras et à les voir expirer en silence.

Et pourtant, ô mon Dieu ! il y a encore des éléments de grandeur, il y a encore des âmes fortes, des jeunes ardent et pures. Le phénix est encore prêt à étendre ses ailes sur le bûcher ; mais il sait que sa cendre est devenue stérile, que le principe divin va s'éteindre avec lui, et il meurt en jetant un dernier cri d'amour et de détresse sur ce monde qui regarde avec indifférence sa sublimé agonie. J'ai vu périr des héros : les peuples aussi les ont vus, et ils se sont assis comme à un spectacle, au lieu de se lever pour les venger !

La génération qui a fait un homme puissant, au lieu de faire des nations fortes, ne pourra se relever de son abjection. Le faible espoir qui reste est tout entier dans la jeunesse qui s'élève. Des idées de gloire lui ont donné la bravoure ; des idées philosophiques lui ont donné l'esprit d'indépendance. Mais, vous le dirai-je ? cette jeunesse m'épouvante ; déréglée, bouffie d'orgueil, dépourvue de vénération, elle ne cherche, dans l'œuvre qu'elle veut accomplir, que des émotions guerrières et des triomphes bruyants. Elle méconnaît tout ordre et toute justice dès qu'elle raisonne sur les choses du lendemain. Elle s'approprie l'avenir et y porte déjà toutes les erreurs et toutes les iniquités du passé. Que va-t-elle faire si elle triomphe ? et que va devenir l'humanité si elle succombe ? Ô triste temps que celui où la victoire effraie autant que la défaite !

En attendant qu'un nouvel effort augmente ou diminue nos forces, je vais vous voir. Puissiez-vous trouver moins résignée que moi ! Il n'y a rien de plus triste que cette soumission à une implacable destinée. Hélas ! que deviendrait-on alors, si on n'avait la conscience d'avoir fait son devoir !

MALEDICTION.

Un jour Sténio redescendit seul les défilés rapides du Montevdor. Sa santé s'était améliorée ; des émotions terribles, de grands chagrins, une blessure assez grave, c'étaient là pourtant les événements qui l'avaient retenu éloigné de sa résidence accoutumée. Mais il est des douleurs nobles, des souffrances glorieuses qui fortifient au lieu d'abattre, et Sténio en avait ressenti l'austère et maternelle influence.

Toutefois Sténio n'était pas guéri, son âme avait succombé plus que son corps dans le défi insensé qu'il avait voulu porter à la vie. La jeu-



nesse physique reflorissait aisément ; mais la jeunesse intellectuelle, plus délicate et plus précieuse, ne recouvre jamais entièrement son parfum et sa grâce. La vertu peut rendre à l'esprit une sorte de virginité, mais lentement et à force de soins et d'expiations.

Sténio était brave, il l'avait prouvé ; mais son cœur, un instant ranimé, retombait dans une mortelle langueur aussitôt que les émotions du danger ne le soutenaient plus. Le besoin d'amusements frivoles et d'excitations factices était devenu si impérieux chez lui, que le calme lui était une sorte de supplice. Tandis qu'il traversait seul et d'un pas rapide ces lieux remplis du souvenir poétique de sa passion, il cherchait à échapper à ses propres pensées ; mais, entre les spectacles tragiques dont il venait d'être témoin et la mémoire pénible de ses transports dédaignés, il ne savait où se réfugier, et la vie que Pulchérie lui avait faite, vide d'émotions profondes et de sentiments vrais, était la seule où il pût se reposer. Repos fatal, semblable à celui que le voyageur trouve dans les forêts de l'Inde, sous l'ombrage envahissant qui donne la mort.

Tout à coup, au détour d'un des angles escarpés du chemin, il se trouva face à face avec un homme qu'il prit d'abord pour un spectre.

« Que vois-je ? » s'écria-t-il en reculant de surprise et presque de terreur. Les morts sortent-ils du tombeau ? Les martyrs quittent-ils le ciel pour errer sur la terre ?

— J'ai échappé à la mort, répondit Valmarina ; je sais que, grâce au ciel, tu as échappé à la proscription ; mais ma tête est mise à prix, et je ne dois pas m'arrêter un instant près de

toi ; tu ne dois pas avoir l'air de me connaître, car, si j'étais découvert, les dangers qui m'environnent pourraient l'atteindre aussi... Va, continue ta route, et que le ciel t'accompagne !

— Votre tête est mise à prix, s'écria Sténio, sans faire attention à la fin du discours de Trenmor, et, au lieu de quitter cette contrée, vous venez affronter la persécution dans un lieu où vous êtes connu ?

— Dieu m'assistera aussi longtemps qu'il me jugera propre à accomplir quelque bien sur la terre, répondit le proscrit. Ma mission n'est pas remplie ; j'ai ici quelqu'un à voir encore avant de m'éloigner tout à fait. Adieu, mon enfant ; puisse la semence de vie fructifier dans ton âme ! Éloigne-toi ; car, bien que ce chemin paraisse peu fréquenté, chaque rocher, chaque buisson peut receler un délateur. »

Et Trenmor, coupant droit à travers la montagne, voulut quitter le sentier où Sténio devait passer. Mais Sténio s'attacha à ses pas.

« Non, je ne vous quitterai pas ainsi, lui dit-il. Vous avez besoin d'aide, vous êtes accablé de fatigue ; vos blessures sont à peine fermées, vos joues sont creusées par la souffrance. D'ailleurs vous êtes sans asile, et je puis vous en offrir un. Venez, venez avec moi. C'est m'outager que de me croire capable de prudence et de crainte en un tel moment.

— J'ai un asile tout près d'ici, répondit Trenmor. J'ai assez de force pour m'y rendre ; ne crains donc rien pour moi, mon ami, et songe à toi-même. Je n'ai jamais douté de toi. J'ai été te chercher au sein des voluptés où tu étais endormi, et je n'ai pas

épargné ton généreux sang lorsqu'il a dû couler pour une cause sainte. Mais ce qui nous en reste est précieux aujourd'hui, et ne doit pas être exposé sans nécessité. L'ami qui me cache en ce moment court assez de risques. C'est déjà trop d'un dévouement que je puis rendre funeste ! »

Malgré les refus et la résistance du proscrit, Sténio s'obstina à l'accompagner jusqu'à la cellule de l'ermite. Cette cellule, creusée dans le granit de la montagne, loin de tout sentier tracé par les hommes, était cachée à tous les regards par l'ombrage épais des cèdres, et par un réseau de nopal aux bras rugueux, étroitement entrelacés. La cellule, située sur l'escarpement du roc, était déserte. Le versant de ce précipice présentait un ravin nu et sablonneux, au fond duquel un petit lac dormait dans un morne repos. Il ne semblait pas possible de descendre sur ses bords, à cause de la mobilité des sables inclinés qui l'entouraient et de l'absence totale de point d'appui. Aucune roche n'avait trouvé moyen de s'arrêter sur cette pente rapide, aucun arbre n'avait pu enfoncer ses racines dans ce sol friable. En attendant que les avalanches qui l'avaient creusé vinssent le combler, ce précipice nourrissait, au sein de ses ondes immobiles, une riche végétation. Des lotus gigantesques, des polypiers d'eau douce, longs de vingt brasses, apportaient leurs larges feuilles et leurs fleurs variées à la surface de cette eau que ne sillonnait jamais la rame du pêcheur. Sur leurs tiges entrelacées, sous l'abri de leurs berceaux multipliés, les vipères à la robe d'émeraude, les salamandres à l'œil jaune et doucereux, dormaient, béantes au soleil, sûres de n'être pas tourmentées par les filets et les pièges de l'homme. La surface du lac était si touffue et si verte, qu'on l'eût prise d'en haut pour une prairie. Des forêts de roseaux y reflétaient leurs tiges élancées et leurs plumets de velours que le vent courbait comme une moisson des plaines. Sténio, charmé de l'aspect sauvage de ce ravin, voulait essayer d'y descendre et de poser le pied sur ce perfide réseau de feuillage.

« Arrêtez, mon fils, lui dit l'ermite, qui parut alors avec son capuchon abaissé sur le visage ; ce lac couvert de fleurs est l'image des plaisirs du monde. Il est environné de séductions, mais il recèle des abîmes sans fond.

— Et qu'en savez-vous, mon père ? dit Sténio en souriant. Avez-vous sondé cet abîme ? Avez-vous marché sur les flots orageux des passions ?

— Quand Pierre essaya de suivre Jésus sur les ondes du Genezareth, répondit l'ermite, il sentit au bout de quelques pas que la foi lui manquait et qu'il s'était trop hasardé en voulant, comme le fils de l'homme, marcher sur la tempête. Il s'écria : « Seigneur, nous périssons ! » Et le Seigneur, l'attirant à lui, le sauva.

— Pierre était un mauvais ami et un lâche disciple, reprit Sténio. N'est-ce pas lui qui renia son maître dans la crainte de partager son sort ? Ceux qui ont peur du danger et qui s'en retirent ressemblent à Pierre ; ils ne sont ni hommes ni chrétiens. »

L'ermite baissa la tête et ne répondit rien.

(A suivre)

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE

Le 02 Mars 2026, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Coût estimatif en Dhs TTC	Heure
07/DPSK/2026	Etude géotechnique, Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, Essais et suivi des travaux d'extension de trois (03) lycées collégiaux relevant des communes de : BNI OUAL, NOUIRAT, TEKNA Province de Sidi Kacem, en lot unique.	60 000,00 Dhs TTC Soixante Mille Dirhams TTC	10h00min
08/DPSK/2026	Etude géotechnique, Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, Essais et suivi des travaux d'extension du lycée qualifiant 20 Août à la commune de Dar El Guedari Province de Sidi Kacem, en lot unique.	48 000,00 Dhs TTC Quarante Huit Mille Dirhams TTC	10h30min

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des **articles 30 à 34** du décret n° : 2-22- 431 relatifs aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°:05 du règlement de consultation.

N° 540/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE

Le 02 Mars 2026, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Coût estimatif en Dhs TTC	Heure
09/DPSK/2026	Etudes Techniques Et Suivi des travaux d'extension de trois (03) lycées collégiaux relevant des communes de : BNI OUAL, NOUIRAT, TEKNA Province de Sidi Kacem, en lot unique.	60 000,00 Dhs TTC Soixante Mille Dirhams TTC	11h00min
10/DPSK/2026	Etudes Techniques Et Suivi Des travaux d'extension du lycée qualifiant 20 Août à la commune de Dar El Guedari Province de Sidi Kacem, en lot unique.	48 000,00 Dhs TTC Quarante Huit Mille Dirhams TTC	11h30min

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des **articles 30 à 34** du décret n° : 2-22- 431 relatifs aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°:05 du règlement de consultation.

N° 541/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAINASTE
CAIDAT DE MSILA
COMMUNE DE MSILA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/ 2026.

Le Lundi 09 Mars 2026 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau du Président du conseil de la Commune de MSILA, Province de Taza, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : **Gestion délégué du Souk Hebdomadaire de La Commune de MSILA**, Province de TAZA, en lot unique d'une durée de 3 ans non renouvelable.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau Technique de la Commune de MSILA, Province de Taza, ou peut être, également, téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLES DIRHAMS (10.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par la commission d'expertise est fixé à la somme de : **Deux Cent Mille dirhams annuelle** (200.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article quatre (04) du cahier de charges.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de MSILA, Province de Taza ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 543/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE

Le 02 Mars 2026, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Coût estimatif en Dhs TTC	Heure
11/DPSK/2026	Contrôle technique et suivi des travaux d'extension de trois (03) lycées collégiaux relevant des communes de : BNI OUAL, NOUIRAT, TEKNA Province de Sidi Kacem, en lot unique.	60 000,00 Dhs TTC Soixante Mille Dirhams TTC	12h00min
12/DPSK/2026	Contrôle technique et suivi des travaux d'extension du lycée qualifiant 20 Août à la commune de Dar El Guedari Province de Sidi Kacem, en lot unique.	48 000,00 Dhs TTC Quarante Huit Mille Dirhams TTC	12h30min

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des **articles 30 à 34** du décret n° : 2-22- 431 relatifs aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°:05 du règlement de consultation.

N° 542/PA

« STE VOLVINO POIDS LOURDS » SARL AU CAPITAL DE 120.000,00 DHS
Siège social : 437, BIS LOT KARAM Q.I SIDI GHANEM MARRAKECH
AVIS DE MODIFICATION

1/ Suivant acte de cession des parts sociales établie en la forme sous seing privé en date du 02/01/2026, enregistré à Marrakech, en vertu duquel M. BAABDILLA ABDERRAHMAN, cède à M. HIDANE YOUSSEF 400 Parts Et M. AIT BOUZIT ABDELJALIL, cède à M.

HIDANE YOUSSEF 400 Parts.
2/ Et en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 02/01/2026, enregistré à Marrakech, les associés de la société décident les modifications suivantes :

A- La nouvelle répartition des parts sociales sera comme suit :
M. HIDANE YOUSSEF : 1200 parts x 100 dhs = 120.000,00 DHS
Soit au total de : 1200 parts x 100 dhs = 120.000,00 dhs
B- Changement de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée à une société à

responsabilité limitée à associé unique.
C- Nomination de M. HIDANE YOUSSEF, gérant de la société « VOLVINO POIDS LOURDS » SARL à AU pour une durée indéterminée, avec les pouvoirs les plus larges pour engager la société et l'acceptation de la démission de M. BAABDILLA ABDERRAHMAN qui a démissionné de sa fonction du gérant.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 02/02/2026 sous le N° 1414, RC n°152967.
N° 548/PA

CONSTITUTION
1/- Aux termes d'un acte SSP du 02/01/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée:
Dénomination : «NORTH AFRICA LOGISTICS & INDUSTRY » SARL.
Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
EFFECTUANT ACHAT ET VENTE D'IMMEUBLES OU AUTRES OPE-

RATIONS IMMOBILIERS.
Siège Social : CASA-BLANCA, 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APP 3.
Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport :
L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :
Mr: EL MOSTAFA FAHRAOUI
R A O U I
50.000.00 DHS
Mme: LAMIAE ZIDANE

50.000.00 DHS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.
Gérance : Mr EL MOSTAFA FAHRAOUI désigné comme gérant pour une durée illimitée.
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 713257.
N° 549/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT EL JANOUUBIA
CAIDAT BENI YAGRINE
C.T TOUALET

**Avis de vente aux enchères publiques
des objets mis en fourrière non retirés dans les délais impartis
et décolorations et pièces de rechange communaux**
Numéro : 01 / 2026

- * Le président de la commune Toualet, porte à la connaissance du public, qu'il sera procédé le 05 Mars 2026 à 11 h dans le bureau de Mr le président de la commune de Toualet à la vente aux enchères publiques des objets mis en fourrière non retirés dans les délais impartis et décolorations et pièces de rechange communaux.
- * les personnes souhaitant participer à la vente aux enchères publiques peuvent examiner et inspecter les articles mis en vente avant la séance pendant les heures d'ouvertures administratives
- * le cautionnement provisoire est fixé à 1000.00 DHS (Mille dirhams), délivré par le trésorier provincial de settat, pour chaque lot, qui sera présenté directement au président de la commission de l'enchère publique au début de l'audience, et avant l'enchère.
- * L'enchérisseur accepté est tenu de retirer les achats dans un délai de 15 jours à compter de la date de l'enchère.

Liste des objets de l'enchère publique est désignée dans Le livre des spécifications et conditions généraux

N° 544/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CONSEIL PROVINCIAL
SRIAF

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
01/2026/BP

Le 09 Mars 2026 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du Président du Conseil Provincial de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF A AJDIR - PROVINCE DE KHENIFRA- (IERE TRANCHE).

- Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Le Maître d'ouvrage : Conseil Provincial de Khénifra
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 300 000,00 (Trois cent mille dirhams)

La constitution du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire s'effectuent par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23juin2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatifs aux marchés publics;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 15 999 961,20 dhs (Quinze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-un dirhams, 20c) TTC.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23juin2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatifs aux marchés publics;

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23juin2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatifs aux marchés publics;

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

➤ Concernant le dossier technique :

- Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	3	A2.

N° 547/PA

**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ. 01/2026**

Le Président du Groupement des collectivités Territoriales AL ATLAS Province Khénifra informe le public que des modification sont portées sur le dossier d'appel d'offres N° 01/2026 du 19 Février 2026 à 12 H relatif aux :

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PLATES FORMES DE CENTRE DE TRANSFERT DES
DECHETS MENAGERS, M'RIRT A LA PROVINCE DE KHENIFRA**

Publié dans le journal :

Libération N° 10717 du 27/01/2026

Les modifications concernent :

LE CPS Je prescriptif de L' ARTICLE-10: Drain perforé en PVC de diamètre 200 y compris matériaux drainants. Le rectifié comme suit: ce prix comprend la fourniture et pose des buses perforé en PVC 200 Y compris les matériaux drainant sur les buses avant le remblaiement.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 545/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'El Jadida
Commune Ouled Rahmoune

Avis d'appel d'offre ouvert n°02/2026 (Séance public)

Concernant la location de boutiques commerciales au centre commercial chaabat lahoulala et souk jemaat Ouled Rahmoune

Lot unique

Le 04 Mars 2026 à 12 heures ; il sera procédé, dans la salle de réunion de Chaabat Lahoulala Ouled Rahmoune à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant la location de boutiques commerciales au centre commercial chaabat lahoulala et souk jemaat Ouled Rahmoune d'une durée de 05 années renouvelables .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du service de recettes communales de la commune et peut également être téléchargé du portail national des marchés publics de l'état www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation de prix et les cautions provisoires sont fixées comme suit :

Nature	Estimation de prix mensuel du maître d'ouvrage en DHS	Montant de la caution provisoire
la location de boutiques commerciales au centre commercial chaabat lahoulala	250,00	500,00
la location de boutiques commerciales au souk jemaat Ouled Rahmoune	150,00	500,00

Le dossier d'appel d'offres ainsi le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28,29,30,32 et 34 du décret n°2.22.431 du 15 Chaabane (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer par voie postale, contre récépissé, leurs plis au bureau d'ordre de la commune.
- ✓ Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau de service de recettes communales à Chaabat Lahoulala.
- ✓ Soit remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'articles 08 du cahier de charge.

Liste des boutiques vacantes

Lieu	Nombre	Numération des boutiques
centre commercial chaabat lahoulala	05	19-20-21-34-35
souk jemaat Ouled Rahmoune	03	4-6-10

N° 546/PA

MODIFICATION
1/- suivant au PV de l'AGE en date du 08/10/2025 de la société IS LIGHTING SARL, il a été décidé:
*- Transfert du siège social: Ancienne adresse :BOUSKOURA, ANDALOUS PRESTIGE GH4 IMM 6 MAGASIN 31.
Nouvelle adresse : CASABLANCA, HAY MOULAY ABDALAH RUE 189 N° 66 AIN CHOCK
*- Mise à jour des statuts II/- Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au tribunal de commerce CASABLANCA le 28/01/2026 sous le numéro 1009743.

N° 550/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L
RUE IBN ROCHD RESIDENCE EL BARAKKA
3ème étage apt N 7
OUJDA
Tél. 053689121
EMAIL :
fiducaporient@gmail.com

Constitution
Société MATFORM INDUSTRIES S.A.R.L.
Aux termes d'un acte S.S.P en date du : 26-12-2025 il a été établi Les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
OBJET : -FABRICATION D'ELEMENTS EN BETON
-LA TRANSFORMATION DE MATERIAUX MINERAIRES METALLIQUES
-L'INGENIERIE ET LA MODELISATION NUMERIQUE CAO/ FAO
RAISON SOCIAL : MATFORM INDUSTRIES S.A.R.L.
SIEGE SOCIAL: RUE BANI MARINE IMM LAALAJ ETAGE 2 APP 15 OUJDA
DUREE : 99annees
Le capital social est fixé à la somme de cent MILLE (100.000,00) DIRHAMS divisé en mille Parts de CENT(100) Dirhams chacune, entièrement libérées et attribuées aux associés par proportion de leurs apports
- Pour Mr DRISSI ADNANE 800 parts
STE MATFORM 200 parts
TOTAL : 1000 Parts
GERANCE : la société est gérée par Mr DRISSI ADNANE pour une durée illimitée.
LE BENEFICE : cinq pour cent 5% à la réserve légale et le reste est attribué aux parts sociales
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'oujda le 03/02/2026 SOUS N°9023
POUR EXTRAIT ET MENTION FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L

N° 551/PA

SOCIETE HIDOURIM SERVICES SARL
CAPITAL SOCIAL : TRENTA MILLE DHS (30.000,00DHS)
SIEGE SOCIAL : SETTAT, RUE MLY AHMED DERB OMAR N°38
RC : 3199 SETTAT
1/- Aux termes d'un P.V en date du 18/12/2025 à Settata, les associés de la société HIDOURIM SERVICES SARL ont décidé ce qui suit:
*- Suppression d'activité : - Commissionnaire de Trans-

port par Terre »
*-Ajout d'activité « Transport de Marchandises ».
*- Augmentation du capital qui est actuellement Trenta mille de dirhams (30.000,00 dhs) d'une somme de soixante-dix mille de dirhams (70.000,00 dhs) pour le porter ainsi à cent mille de dirhams (100.000,00 dhs).
*- Nomination d'un nouveau gérant hors statuts : Monsieur : BRAHIM EDDAOUS portant CIN : W400864 demeurant à SETTAT, 43 LOT ENNASSIM.
*- Extension de la signature Bancaire entre la Gérante et Associé statutaires.
*- Transfert du siège social la nouvelle adresse : N°918 LOTISSEMENT MIFTAH EL KHEIR BD EL KHEIR 2ème TRANCHE SETTAT.
II/- Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Première Instance de Settata le 08/01/2026 sous le numéro : 09/2026.
Pour extrait et mention La gérance

N° 552/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER
ATLAS NEGOCIO IMPORT EXPORT "S.A.R.L"
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 21/01/2026. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: ATLAS NEGOCIO IMPORT EXPORT "S.A.R.L"
OBJET : IMPORTATION ET EXPORTATION
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG APP T N°3 Q.H.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune:
- Mr OMAR STRI 500 Parts
- Mme ZINEB STRI ... 500 Parts
Soit un total de 1000 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr OMAR STRI et Mme ZINEB STRI
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 05/02/2026 sous le numéro 01010923.
RC N° 714635.
Pour extrait et mention

N° 553/PA

FIDUCIAIRE FIDULATIMO
Tél/Fax : 05 22 72 43 43
"BSMED" - SARL
En Liquidation
Société A Responsabilité Limitée au Capital de 100.000 DHS
Siège Social: 23, Bd Oukba Ibnou Nafii Hay Mohammadi Casablanca RC: Casablanca N° 599341
Au terme d'un acte SSP en date du 29/12/2025 à Casablanca, les associés et les liquidateurs de la société BSMEED SARL a décidé ce qui suit :
• Le rapport des Liquidateurs et constatation du solde de liquidation de la Société BSMEED SARL.
• La clôture définitive de la

liquidation de la Société BSMEED SARL.
• Libération des liquidateurs Mme Fadoua BORKI titulaire de la CIN N° BH172425 et Mme Naoual SEYAD titulaire de la CIN N° AD130220 de leur mandat des Liquidateurs.
• Radiation totale de la société BSMEED SARL de registre de commerce.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 29/01/2026 sous le N°1009817

N° 554/PA

SOCIETE « MR GRAVETTES » S.A.R.L
45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR ETAGE 2, APPARTEMENT N° 4 CASABLANCA
Clôture de la liquidation - Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société " MR GRAVETTES " S.A.R.L, du 01/10/2025 enregistré Le 05/01/2026, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :
" Clôture de la liquidation " Quitus au liquidateur de la société sur les comptes de la liquidation et acceptation de la démission de la gérance
" Radiation de registre de commerce
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 15/01/2026 Sous N° 1007497 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 647.971 / Casablanca. 13/07/2009
POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 555/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRE DES PRIX OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE
N° 01/DRAO OUJDA /2026
Le 03/03/2026 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Orient à Oujda ; Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK ; à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national à l'Achat et livraison de matériel agricole de la province de Taourirt relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Orient en lot unique
Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du Portail des marchés publics : accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quarante-neuf mille quarante-huit dirhams (149 048,00 DHS) TTC
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille cinq cent dirhams (2 500,00 dh) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars2023) relatif aux marchés publics
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.
LES CATALOGUES/ PROSPECTUS exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être déposés au siège de la DRAO Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (02/03/2026 à 16h30mn) ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Ou à déposer par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 de du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars2023) relatif aux marchés publics.

N° 556/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRE DES PRIX OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE
N° 02/DRAO OUJDA /2026
Le 03/03/2026 à 10 heures, il sera procédé dans, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Orient à Oujda ; Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK ; à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national à l'ACHAT ET INSTALLATION DU MATERIEL TECHNIQUE DU LABORATOIRE DES ANALYSES SENSORIELLES ET ORGANOLEPTIQUES DE LA HALLE TECHNOLOGIQUE DU CENTRE D'INNOVATION AGROALIMENTAIRE DE BERKANE SIS A L'AGROPOL DE MADAGH PROVINCE DE BERKANE ENTITE DE LA DRAO OUJDA en lot unique
Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du Portail des marchés publics : accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois cent quatre mille huit cent dirhams (304 800,00 DHS) TTC
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : six mille dirhams (6 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars2023) relatif aux marchés publics
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.
LES CATALOGUES/ PROSPECTUS exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être déposés au siège de la DRAO Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (02/03/2026 à 16h30mn) ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Ou à déposer par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 de du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars2023) relatif aux marchés publics.

N° 557/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » n° : 25J/INV/2026 du 03/03/2026 à 10h
Le 03/03/2026 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-S d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » N°: 26J/INV/2026 du 03/03/2026 pour : TRAVAUX D'EXTENSION DE TROIS (03) ECOLES PRIMAIRES, PAR NEUF (09) SALLES DE CLASSES, QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUIAT SAISS ET UNE (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAOUZIA. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2008519,20 DHS TTC (Deux Million Huit Mille Cinq Cent Dix-Neuf Dirhams et 20 Centimes Toutes Taxes Comprises).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 DHS (Quarante Mille Dirhams);
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 559/PA

Mille Cinq cent Dirhams);
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 558/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » n° : 26J/INV/2026 du 03/03/2026 à 11h
Le 03/03/2026 à 11h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-S d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » N°: 26J/INV/2026 du 03/03/2026 pour : TRAVAUX D'EXTENSION DE TROIS (03) ECOLES PRIMAIRES, PAR NEUF (09) SALLES DE CLASSES, QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUIAT SAISS ET UNE (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAOUZIA. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2008519,20 DHS TTC (Deux Million Huit Mille Cinq Cent Dix-Neuf Dirhams et 20 Centimes Toutes Taxes Comprises).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 DHS (Quarante Mille Dirhams);
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 559/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE M'DIQ
-FNIDAQ
COMMUNE DE MARTIL
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE FINANCE
LOCALE
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° : 01/2026
(Séances publique)

Le 25/02/2026 à 12 heures après-midi il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert INTERNATIONAL n°01/2026 pour : « Acquisition des véhicules pour la commune de Martil » au profit de la Commune de Martil, adresse : AV. MLY EL HASSAN-. MARTIL
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1.414.000,00.) UN MILLION QUATRE CENT QUATORZE MILLE DHS TTC.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (25 000,00 DHS) VINGT CINQ-mille Dirhams.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de consultation.

N° 560/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
N°.....
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°04/2026/CBG
• Le 03/03/2026 À 10 H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres

fres ouvert simplifié sur offres des prix pour : Acquisition De Deux Véhicules De Service Au Profit De La Commune De Benguerir
• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
• L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent quatre-vingt-treize mille six cents dirhams TTC (393.600,00dhs).
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept mille dirhams (7000,00dhs).
• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 28, 30, 31, 32, 33, 34 et 37 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
• Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés et achats de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°9 du règlement de consultation.

N° 561/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
N°.....
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°05/2026/CBG
• Le 03/03/2026 À 11 H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié

sur offres des prix pour : Acquisition De Deux Véhicules De Transport sportif Au Profit De La Commune De Benguerir
• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
• L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Sept cent quatre-vingt-douze mille dirhams TTC (792.000,00dhs).
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille cent dirhams (15000,00dhs).
• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 28, 30, 31, 32, 33, 34 et 37 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
• Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés et achats de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°9 du règlement de consultation.

N° 562/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
N°.....
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°06/2026/CBG
• Le 03/03/2026 À 12H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié

sur offres des prix pour : Acquisition De Deux Véhicules De Transport sportif Au Profit De La Commune De Benguerir
• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
• L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Sept cent quatre-vingt-douze mille dirhams TTC (792.000,00dhs).
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille cent dirhams (15000,00dhs).
• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 28, 30, 31, 32, 33, 34 et 37 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
• Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés et achats de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°9 du règlement de consultation.

N° 563/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/DBMRH/SMF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°99/BG/S/2025
Le 02/03/2026 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour la passation d'un marché reconductible ayant pour objet : La maintenance des équipements multi-techniques installés dans les bâtiments relevant de la Province de Settat.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation TTC du coût des prestations objet de cet appel d'offres est fixée à la somme de : quatre cent trente-deux mille dirhams (432 000,00) DH TTC
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 8.000,00 dh (huit mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus et les notices exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés Pro-

1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n°9 et 11 du règlement de consultation.

N° 564/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N°03/2026/INDH
Le 17 Février 2026 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 03/2026/INDH du 17 Février 2026 Pour : l'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES DE TRANSPORT DES ENFANTS AUTISTES ET EN SITUATION DE HANDICAP
• ASSOCIATION ECHO ENFANTS AUTISTES A EL JADIDA.
• ASSOCIATION AL AMAL DES PARENTS ET TUTEURS DES ENFANTS HANDICAPES A EL JADIDA.
Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit : (642.000,00 DH TTC) Six cent quarante-deux mille dirhams TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000,00 dhs (douze mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus et les notices exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés Pro-

vince d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis en séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou transmis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 565/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration »
N° : 27/INV/2026 du 04/03/2026 à 10h
Le 04/03/2026 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration »
N° : 27/INV/2026 du 04/03/2026 pour : TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX LYCEES COLLEGIAS, PAR (8) HUIT SALLES DE CLASSE : (4) QUATRE AU LYCEE COLLEGIAT EL IMAM CHAFII A LA COMMUNE TERRITORIALE CHAIBATE ET (4) QUATRE AU LYCEE COLLEGIAT SIDI AABED A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI AABED. PROVINCE D'EL JADIDA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.946.576,04 Dhs TTC (Un Million Neuf Cent Quarante Six Mille Cinq Cent Soixante Seize Dirhams et 04 Centimes Toutes Taxes Comprises).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 38 000,00 Dhs (Trente Huit Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 566/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de M'diq -Fnidaq
Direction des services
Services finance locales
Bureau des marchés publics

RECTIFICATION

Le président de la Commune de Martil annonce que l'appel d'offre N° 01/2026 concernant « L'ACQUISITION DES VEHICULES POUR LA COMMUNE DE MARTIL » a été modifié comme suit : 27 février 2026 à 11 h du matin au lieu de 25 février 2026 à midi 12h.

N° 567/PA

Sur les écrans casablancaïsi

MEGARAMA

Regarde

Drame, Comédie, 01:31:00 TP
Réalisation : Emmanuel Pou-
lain-Arnaud

Acteurs : Audrey Fleuret,
Dany Boon, Nicolas Marié,
Manon Villa, Ewan Bourdelles,
Camille Solal, Amalia
Blasco Sortie : 17/09/2025
13h44-18h00-22h00

Sonate nocturne

01:52:00 -12

Réalisation : Abdelhamid Kelai
Acteurs : Malika El Omari,
Nada Haddaoui
Sortie : 10/09/2025
14h15-15h45-18h00-22h30

Casa guira

01:45:00 TP

Réalisation : Omar Lotfi
Acteurs : Omar Lotfi, Karima
Guit Sortie : 11/09/2025
13h45-16h00-18h05-20h15-
22h30

Demon slayer: kimetsu no

yaiba la forteresse infinie film 1

Réalisation : Haruo Sotozaki
Acteurs : Natsuki Hanae,
Akari Kito, Hiro Shimono, Yo-
shitsugu Matsuoka, Satoshi
Hino, Akira Ishida, Katsuyuki
Konishi, Kengo Kawanishi,
Kana Hanazawa
Sortie : 17/09/2025
13h15-16h10-19h10-22h00

Le monde de wishy

Réalisation : Jers Moller

Acteurs : Owen De La Hoyde,
Tori Johnson Sortie :
19/08/2025. 14h00

Libre échange

Comédie, Drame, Romance,

01:44:00

Réalisation : Michael Angelo
Covino
Acteurs : Dakota Johnson,
Adria Arjona, Kyle Marvin,
Michael Angelo Covino,
Simon Webster
Sortie : 10/09/2025
13h30

Param sundari

Romance, 02:18:00 TP

Réalisation : Tushar Jalota
Acteurs : Janhvi Kapoor,
Sidharth Malhotra, Sanjay
Kapoor
Sortie : 09/09/2025
16h01-18h45

Downton abbey iii :

le grand final

Réalisation : Simon Curtis
Acteurs : Hugh Bonneville,
Laura Carmichael, Phyllis
Logan, Robert James-Collier,
Jim Carter Sortie : 10/09/2025
Drame, Histoire, Romance,
02:03:00 TP. 17h00-19h45

Conjuring : l'heure

du jugement

Horreur, Fantastique, 02:15:00

TP Réalisation : Michael

Chaves

Acteurs : Vera Farmiga, Patrick
Wilson, Mia Tomlinson, Ben
Hardy, Rebecca Calder
Sortie : 10/09/2025
14h15-17h00-19h45-22h30

Exit 8

Horreur, Mystère, Thriller,

01:55:00 TP

Réalisation : Genki Kawamura
Acteurs : Nana Asanuma
Sortie : 03/09/2025
18h10-20h15

Rocky elgalaba

comédie, 01:47:00 TP

Acteurs : Donia Samir Gha-
nem, Mohamed Mamedouh
Sortie : 03/09/2025
18h00-20h15-22h30

Pris au piège - caught stealing

Comédie, Thriller, Crime,

Drame, 01:47:00 TP

Acteurs : Austin Butler, Zoë
Kravitz, Regina King, Matt
Smith, Liev Schreiber
Sortie : 07/08/2025. 16h01

La nuit des clowns

Horreur, Mystère, Thriller,

01:36:00 TP

Réalisation : Eli Craig
Acteurs : Katie Douglas, Aaron
Abrams, Carson MacCormac,
Vincent Muller, Kevin Durand
Sortie : 20/08/2025
16h01-17h37-20h10-18h11

Pharmacies de garde de nuit

Ain Chock :

Pharmacie MAJORELLE
Garde de Nuit
De 22h à 09h sans interruption
Quartier Ain Chock

Ain Sebaa :

Pharmacie MOULAY SLI-
MANE
Garde de Nuit
De 22h à 09h sans interruption

Oulfa :

Pharmacie DERB SULTAN
pin_drop 24, RUE
CHAOUIA DERB BALADIA
DERB SOLTANE
flag Quartier : Al Fida
call
0522.82.82.10

Belvédère :

Pharmacie DES AMIS
ANGLE BOULEVARD
MOULAY ISMAIL ET RUE DE
GUISE 4 (EN FACE MONDIAL
AUTO "FIAT") - ROCHES
NOIRES
Quartier : Belvedere
0522.40.40.20

Sidi Moumen :

Pharmacie RIAD SIDI MOU-
MEN
RESIDENCE RIAD SIDI
MOUMEN (ALLIANCE) GH12
IMM 3 MG3 (FACE CEME-
TIERE SIDI MOUMEN)
Quartier : Sidi Moumen
0522.70.00.33

Sidi Othmane :

Pharmacie ESSEHA
MARCHE ESSALAMA I, HAY
ESSALAMA I -
Tél : 0522.37.32.66

Sidi Maarouf :

Pharmacie CAMYA
pin_drop LOTISSEMENT
LINA LOT N° 316 - MAGASIN
N°1 RUE 13 SIDI MAAROUF
flag Quartier : Sidi Maarouf
0522.58.08.42

Pharmacie DU COIN :

pin_drop N° 10 BD ZOULI-
KHA NASRI (DERRIERE CA-
SANEARSHORE, A COTE DE
L'HOTEL ONOMO) - SIDI
MAAROUF (+)
flag Quartier : Sidi Maarouf
call
0522.58.31.25

Lissasfa :

Pharmacie H2O
pin_drop 326, LOTISSE-
MENT NASSIM QUARTIER
NASSIM CASABLANCA
Quartier : Lissasfa
0522.89.05.00

Maarif :

Pharmacie EL ANADEL
BOULEVARD ABDELLATIF
BEN KADDOUR (ANGLE
BOULEVARD ZERKOUNI &
ZIRAOUI)
Quartier : Maarif
0522.36.54.38

Pharmacie JERRADA :

61 BD, JERRADA - OASIS
flag Quartier : Maarif
0522.23.54.49

Bourgogne :

Pharmacie CLINIQUE
ANDALOUS
LOTISSEMENT VAL D'ANFA
AVENUE TEMARA (EX. AVE-
NUE D'HIER) N° 19 (ANFA
SPORT)
Quartier : Bourgogne
0522.39.79.41

Hay Mohammadi :

Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE AL AMANE RUE
EMILE BRUNET N° 6 -
HAKAM 3 - HAY MOHAM-
MADI - Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :

Pharmacie HACHAD
142 RUE 5-DERB KOREA-
GREGOUANE (STATION
TAXI SIDI MAAROUF) PLACE
SRAGHNA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :

Pharmacie GHOFRANE
HAY EL QOOS N° 116 RUE 2
BLOC C SIDI BERNOUSSI
Quartier : Sidi Bernoussi
0522.73.26.31

Oasis :

Pharmacie DALAL
24 BIS, RUE DES VANNEAUX
- L'OASIS (MARCHE L'OASIS -
B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

Sens Casa voyageurs > Tanger						
N° de Train	Casa Voyageurs		Rabat Agdal		Kénitra	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
*1001	6:00	06:51	06:54	07:26	07:29	08:17
1005	7:00	07:51	07:54	08:26	08:29	09:17
1009	8:00	08:51	08:54	09:26	09:29	10:17
1013	9:00	09:51	09:54	10:26	10:29	11:17
1017	10:00	10:51	10:54	11:26	11:29	12:17
1021	11:00	11:51	11:54	12:26	12:29	13:17
1025	12:00	12:51	12:54	13:26	13:29	14:17
1033	14:00	14:51	14:54	15:26	15:29	16:17
1037	15:00	15:51	15:54	16:26	16:29	17:17
1041	16:00	16:51	16:54	17:26	17:29	18:17
1045	17:00	17:51	17:54	18:26	18:29	19:17
1049	18:00	18:51	18:54	19:26	19:29	20:17
1053	19:00	19:51	19:54	20:26	20:29	21:17
**1057	20:00	20:51	20:54	21:26	21:29	22:17
1061	21:00	21:51	21:54	22:26	22:29	23:17

* Ne circulant pas les Dimanches et jours fériés
** Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

Sens Tanger > Casa voyageurs						
N° de Train	Tanger Ville		Kénitra		Rabat Agdal	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
*2001	6:00	6:50	6:53	07:22	07:27	08:17
2005	7:00	7:50	7:53	08:22	08:27	09:17
2009	8:00	8:50	8:53	09:22	09:27	10:17
2013	9:00	9:50	9:53	10:22	10:27	11:17
2017	10:00	10:50	10:53	11:22	11:27	12:17
2021	11:00	11:50	11:53	12:22	12:27	13:17
2025	12:00	12:50	12:53	13:22	13:27	14:17
2033	14:00	14:50	14:53	15:22	15:27	16:17
2037	15:00	15:50	15:53	16:22	16:27	17:17
2041	16:00	16:50	16:53	17:22	17:27	18:17
2045	17:00	17:50	17:53	18:22	18:27	19:17
2049	18:00	18:50	18:53	19:22	19:27	20:17
2053	19:00	19:50	19:53	20:22	20:27	21:17
**2057	20:00	20:50	20:53	21:22	21:27	22:17
2061	21:00	21:50	21:53	22:22	22:27	23:17

Grille Horaire "Marrakech - Fès" à partir du 15 Septembre 2025

TRAINS EN PROVENANCE DE FES																						
TRAIN	Fès	Ain Taoujdat	Sebba Aloun	Meknès	Meknès Amir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi Yahia	Kenitra	Salé Tabriquet	Salé Ville	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammadia	Ain Sebaa	Casa Voyageurs	L'oasis	Berrechid	Settat	Benguerir	Marrakech	
*104	4:38			05:11		05:57	06:11		07:00	07:20	07:24	07:34	07:42	08:21	08:32	08:44	08:57	09:21	09:45	10:50	11:38	
106	5:35	5:49		6:11	6:16	06:58	07:11	07:34	08:00	08:20	08:24	08:36	08:42	09:21	09:32	09:44	09:57	10:21	10:45	11:50	12:38	
110	6:35			07:11	07:16	07:58	08:11	08:34	09:00	09:20	09:24	09:36	09:42	10:21	10:32	10:44	10:57	11:21	11:45	12:50	13:38	
112	7:35	7:48	7:58	8:11	8:16	08:58	09:11		10:00	10:20	10:24	10:36	10:42	11:21	11:32	11:44	11:57	12:21	12:45	13:50	14:38	
114	8:35			9:11	9:16	09:58	10:11	10:34	11:00	11:20	11:24	11:36	11:42	12:21	12:32	12:44	12:57	13:21	13:45	14:50	15:38	
116	9:35	9:49		10:11	10:16	10:58	11:11		12:00	12:20	12:24	12:36	12:42	13:21	13:32	13:44	13:57	14:21	14:45	15:50	16:38	
118	10:35			11:11	11:16	11:58	12:11	12:34	13:00	13:20	13:24	13:36	13:42	14:21	14:32	14:44	14:57	15:21	15:45	16:50	17:38	
120	11:35	11:48	11:58	12:11	12:16	12:58	13:11		14:00	14:20	14:24	14:36	14:42	15:21	15:32	15:44	15:57	16:21	16:45	17:50	18:38	
122	12:35			13:11	13:16	13:58	14:11	14:34	15:00	15:20	15:24	15:36	15:42	16:21	16:32	16:44	16:57	17:21	17:45	18:50	19:38	
124	13:35	13:49		14:11	14:16	14:58	15:11	15:34	16:00	16:20	16:24	16:36	16:42	17:21	17:32	17:44	17:57	18:21	18:45	19:50	20:38	
126	14:35			15:11	15:16	15:58	16:11	16:34	17:00	17:20	17:24	17:36	17:42	18:21	18:32	18:44	18:57	19:21	19:45	20:50	21:38	
128	15:35	15:48	15:58	16:11	16:16	16:58	17:11	17:34	18:00	18:20	18:24	18:36	18:42	19:21	19:32	19:44	19:57	20:21	20:45	21:50	22:38	
130	16:35	16:49		17:11	17:16	17:58	18:11	18:34	19:00	19:20	19:24	19:36	19:42	20:21	20:32	20:44	20:57	21:21	21:45	22:50	23:38	
132	17:35	17:49		18:11	18:16	18:58	19:11		20:00	20:20	20:24	20:36	20:42	21:21	21:32	21:44	21:57	22:21	22:45	23:50	0:38	
134	18:35			19:11	19:16	19:58	20:11	20:34	21:00	21:20	21:24	21:36	21:42	22:21	22:32	22:44	22:57	23:21	23:45	0:50	1:38	
136	20:35			21:11	21:16	21:58	22:11		23:00	23:20	23:24	23:36	23:42	0:21	0:32							
TRAINS EN PROVENANCE DE MARRAKECH																						
TRAIN	Marrakech	Benguerir	Settat	Berrechid	Bouskoura	L'oasis	Casa Voyageurs	Ain Sebaa	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Salé Ville	Salé Tabriquet	Kenitra	Sidi Yahia	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknès Amir	Meknès	Sebba Aloun	Ain Taoujdat	Fès
*600	4:30	5:21	4:25	4:46	7:02	7:15	7:30	7:39	7:49	8:30	8:36	8:45	8:49	9:12		09:51	10:08	10:47	10:57		11:38	11:54
602	5:30	6:21	7:25	7:46	8:02	8:15	8:30	8:39	8:49	9:30	9:36	9:45	9:49	10:12	10:32	10:52	11:10	11:49	11:59		12:34	12:54
604	6:35	7:26	8:30	8:51		9:15	9:30	9:39	9:49	10:30	10:36	10:45	10:49	11:12		11:50	12:08	12:47	12:57	13:09	13:21	13:37
606	7:35	8:26	9:30	9:51		10:15	10:30	10:39	10:49	11:30	11:36	11:45	11:49	12:12	12:32	12:52	13:10	13:49	13:59		14:34	14:54
608	8:35	9:26	10:30	10:51		11:15	11:30	11:39	11:49	12:30	12:36	12:45	12:49	13:12		13:50	14:08	14:47	14:57		15:38	15:58
610	9:35	10:26	11:30	11:51		12:15	12:30	12:39	12:49	13:30	13:36	13:45	13:49	14:12	14:32	14:52	15:10	15:49	15:58		16:30	16:50
612	10:35	11:26	12:30	12:51		13:15	13:30	13:39	13:49	14:30	14:36	14:45	14:49	15:12		15:50	16:08	16:47	16:56	17:09	17:21	17:37
614	11:35	12:26	13:30	13:51		14:15	14:30	14:39	14:49	15:30	15:36	15:45	15:49	16:12	16:32	16:52	17:10	17:49	17:58		18:38	18:54
616	12:35	13:26	14:30	14:51		15:15	15:30	15:39	15:49	16:30	16:36	16:45	16:49	17:12	17:32	17:52	18:10	18:49	18:58		19:38	19:54
618	13:35	14:26	15:30	15:51		16:15	16:30	16:39	16:49	17:30	17:36	17:45	17:49	18:12	18:32	18:52	19:10	19:49	19:58		20:30	20:46
620	14:35	15:26	16:30	16:51		17:15	17:30	17:39	17:49	18:30	18:36	18:45	18:49	19:12		19:50	20:08	20:47	20:57	21:09	21:21	21:37
622	15:35	16:26	17:30	17:51		18:15	18:30	18:39	18:49	19:30	19:36	19:45	19:49	20:12	20:32	20:52	21:10	21:49	21:58		22:30	22:46
624	16:35	17:26	18:30	18:51		19:15	19:30	19:39	19:49	20:30	20:36	20:45	20:49	21:12		21:50	22:08	22:47	22:56		23:37	23:54
626	17:35	18:26	19:30	19:51		20:15	20:30	20:39	20:49	21:30	21:36	21:45	21:49	22:12		22:50	23:08		23:54		0:27	0:43
628	18:35	19:26	20:30	20:51		21:15	21:30	21:39	21:49	22:30	22:36	22:45	22:49	23:12		23:51	0:07		0:55		1:28	1:44



Immigration en Europe

Quand le pragmatisme l'emporte... et que la France hésite



Les politiques migratoires en Europe révèlent aujourd'hui une contradiction flagrante entre les discours idéologiques et les réalités économiques et démographiques. Alors que le continent fait face à une baisse continue de sa population active, certains gouvernements ont choisi une approche pragmatique de l'immigration, tandis que d'autres, notamment la France, restent prisonniers de calculs politiques et idéologiques.

En Espagne, le gouvernement de gauche dirigé par Pedro Sánchez a adopté un plan de

régularisation visant près de 500 000 migrants en situation irrégulière. Cette mesure est présentée comme un levier indispensable pour relancer l'économie nationale et répondre à la pénurie croissante de main-d'œuvre. Pour en accélérer la mise en œuvre, l'exécutif a eu recours à un décret royal, un outil juridique prévu par la Constitution espagnole, dans un contexte d'absence de majorité parlementaire absolue.

Plus surprenant encore, l'Italie, gouvernée par une coalition de droite radicale menée par Giorgia Meloni, a fait un choix similaire, malgré

un discours très hostile à l'immigration durant la campagne électorale. Rome a en effet validé plusieurs programmes permettant l'accueil légal de travailleurs étrangers, ce qui devrait conduire à l'entrée d'environ un million de travailleurs migrants entre 2023 et 2028. Le gouvernement italien justifie cette orientation par la nécessité absolue de préserver le système économique et productif national, face à un déclin démographique préoccupant.

Cette approche pragmatique n'est pas nouvelle en Europe. Il y a une dizaine d'années, l'Allemagne avait déjà ouvert ses portes à plus d'un million de réfugiés, principalement syriens, sous le gouvernement d'Angela Merkel, afin de répondre aux besoins du marché du travail et de garantir la pérennité de son modèle social.

La France, en revanche, se distingue par une attitude plus hésitante. Bien qu'elle connaisse elle aussi un recul démographique et un manque criant de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs dits « en tension », tels que le bâtiment, la restauration ou l'hôtellerie, elle tarde à mettre en place une politique claire d'immigration de travail. Selon les chiffres officiels, plus de 380 000 titres de séjour ont été délivrés en 2025, mais la grande majorité concerne les étudiants et les demandeurs d'asile, tandis que la part dédiée au travail demeure marginale.

Le paradoxe français est d'autant plus frappant que le pays est gouverné par une alliance du centre et de la droite, mais dont les choix politiques en matière migratoire sont largement influencés par le discours de l'extrême droite. Bien que cantonnée à l'opposition, celle-ci est

parvenue à imposer son agenda, poussant une partie de la classe politique au pouvoir à reprendre ses thèses, par crainte de sa progression électorale, quitte à sacrifier les intérêts économiques du pays.

Alors que d'autres États européens, quelle que soit leur orientation politique, abordent l'immigration comme un outil de régulation du marché du travail et de stabilité économique, le débat français se focalise davantage sur la sur-enchère politique et la peur, au détriment d'une approche rationnelle fondée sur les besoins réels de la société et de l'économie.

À l'échelle de l'Union européenne, la politique migratoire demeure marquée par un manque de cohérence et d'harmonisation, malgré un durcissement du discours de Bruxelles sur l'immigration irrégulière. L'agence européenne de surveillance des frontières, Frontex, a enregistré une baisse de plus de 25 % des entrées irrégulières en 2025, notamment via la route des Balkans. La Méditerranée centrale, et en particulier la Libye, reste toutefois l'un des principaux points de départ des flux migratoires vers l'Europe.

En définitive, l'expérience européenne montre que l'immigration n'est plus seulement une question idéologique, mais avant tout un choix économique et démographique. Son efficacité dépend de la capacité des États à dépasser les considérations politiques à court terme et à adopter une approche équilibrée, conciliant contrôle des frontières et besoins du marché du travail. Une équation que la France peine encore à résoudre.

Paris-Youssef Lahlali

Xi a discuté avec Poutine et Trump Ce qu'il faut retenir ?

En quelques heures, Xi Jinping s'est entretenu avec Vladimir Poutine puis avec Donald Trump, un enchaînement inhabituel et significatif, qui illustre la volonté de Pékin d'incarner une puissance mondiale garante de stabilité, estiment jeudi des analystes. Voici ce qu'il faut retenir de ces échanges.

Pourquoi le même jour ?

L'entretien en visioconférence du président chinois avec son homologue russe, mercredi après-midi, a précédé un appel téléphonique dans la soirée avec Donald Trump.

"Le timing (...) est rare et intéressant. Il n'est pas fréquent que M. Xi s'entretienne avec MM. Poutine et Trump le même jour", écrit George Chen, du cabinet américain The Asia Group.

Xi Jinping et Vladimir Poutine ont échangé pendant une heure et demie, selon un conseiller diplomatique du Kremlin. Donald Trump a lui qualifié sa conversation avec le président chinois de "longue et approfondie".

"Cela démontre que Xi peut s'affirmer comme un interlocuteur incontournable et décrocher facilement son téléphone pour parler aux deux puissants dirigeants mondiaux", estime Dylan Loh, professeur à l'Université technologique de Nanyang, à Singapour.

Quels sujets ont été discutés ?

Donald Trump affirme avoir évoqué avec Xi Jinping le commerce, la guerre en Ukraine et l'Iran. Selon lui, la Chine s'est également engagée à augmenter ses achats de soja américain à 20 millions de tonnes cette saison.

Cet entretien confirme que "malgré ce qui se passe dans le monde, il y aura une stabilisation tactique à court terme des relations" sino-américaines, juge Dylan Loh.

Sur le dossier ultrasensible de Taïwan, Xi Jinping a toutefois appelé Donald Trump à la "prudence" en matière de ventes d'armes américaines aux autorités de l'île, revendiquée par la Chine.

"Nous ne nous inquiétons pas outre mesure de cette communication téléphonique. En fait, nous pensons qu'elle contribuera à stabiliser la situation", a commenté auprès de l'AFP le vice-ministre taïwanais des Affaires étrangères, Chen Ming-chi.

De leur côté, Xi Jinping et Vladimir Poutine ont salué le renforcement des relations bilatérales et cherché à présenter un front uni face à l'Occident.

Ces appels se sont déroulés au moment où des négociateurs russes, ukrainiens et américains étaient réunis à Abou Dhabi pour un

nouveau cycle de discussions visant à mettre fin à la guerre en Ukraine.

Xi Jinping et Vladimir Poutine ont également échangé leurs "points de vue" sur les États-Unis, selon le Kremlin.

Quelle est l'importance de ces échanges ?

Xi Jinping cherche à se positionner à équidistance de Vladimir Poutine et de Donald Trump, juge Benjamin Ho, professeur à l'école d'études internationales S. Rajaratnam de Singapour.

"La Chine veut se donner une marge de manœuvre sur l'international pour s'assurer que, quoi qu'il arrive sur la scène mondiale, elle ne se retrouve pas acculée", indique-t-il à l'AFP.

L'actualité politique chinoise a été marquée récemment par l'annonce fin janvier d'une retentissante enquête pour corruption visant Zhang Youxia, le plus puissant général du pays - considéré jusqu'alors comme un allié de Xi Jinping.

Dans ce contexte d'incertitude, ces deux appels du président chinois relèvent aussi "sans doute d'une posture de politique intérieure", destinée à montrer aux Chinois sa "stature politique sur la scène internationale", estime M. Ho.

Quelle portée pour les relations ?

Vladimir Poutine a accepté, durant l'entretien, une invitation à se rendre en Chine au premier semestre 2026, selon le Kremlin. Donald Trump a déclaré attendre avec impatience son déplacement à Pékin, prévu en avril.

Le président russe participera également au sommet de l'Asie-Pacifique, que Xi Jinping accueillera en novembre.

Les deux appels s'inscrivent dans le cadre d'une intense activité diplomatique du président chinois, qui veut présenter son pays comme un pôle de stabilité - en comparaison avec les États-Unis.

Mais les liens entre Pékin, Washington et Moscou conservent de la volatilité, notent certains analystes.

Les relations sino-russes "ne sont pas indéfectibles", souligne Yue Su, analyste du cabinet Economist Intelligence Unit (EIU), selon qui Chinois et Américains continuent d'avoir de fortes exigences les uns envers les autres.

"Pour obtenir une coopération significative de la Chine" afin qu'elle mette la pression sur la Russie sur le dossier ukrainien, les États-Unis "devront sans doute lui présenter un accord exceptionnellement attractif", note ainsi Mme Su.

Portrait



Bad Bunny

La voix latino qui a conquis la pop mondiale

Devenu dimanche le tout premier artiste chantant en espagnol à remporter le plus prestigieux des Grammy Awards, celui de l'album de l'année, le Portoricain Bad Bunny, 31 ans seulement, a propulsé en dix ans le reggaeton et la trap latine au sommet de la pop mondiale.

"Je veux dédier ce prix à toutes les personnes qui ont dû fuir leur terre natale, leur pays, pour suivre leurs rêves", a-t-il déclaré sur scène en recevant son troisième trophée de la soirée, après ceux de la meilleure musique latine urbaine et de la meilleure performance musicale globale pour le titre "Eoo".

Un peu plus tôt, il avait appelé à "mettre dehors" la police américaine de l'immigration (ICE). "Nous ne sommes pas des sauvages. Nous ne sommes pas des animaux. Nous ne sommes pas des étrangers. Nous sommes humains et nous sommes américains", avait-il ensuite lancé, exhortant à ne pas se laisser "contaminer" par la "haine".

Dans une industrie musicale américaine ayant historiquement marginalisé les voix latino, son triomphe est particulièrement significatif.

Il "montrerait encore davantage l'influence croissante des cultures latino-

américaines aux Etats-Unis", commentait ainsi Lauron Kehrer, musicologue, auprès de l'AFP avant la cérémonie.

Ces récompenses viennent couronner une année extraordinaire pour le chanteur, depuis la sortie en janvier 2025 de son sixième album solo.

"Debi Tirar Mas Fotos" accorde une grande place aux rythmes traditionnels portoricains (salsa, bomba, plena...) et évoque la colonisation de son île natale, sous juridiction des Etats-Unis depuis 1898.

C'est précisément ce qui fait la force de l'artiste: livrer un message sociopolitique sous une forme résolument dansante.

Profondément politique

Benito Antonio Martínez Ocasio, de son vrai nom, a enchaîné l'été dernier avec une résidence de trois mois à Porto Rico, boostant l'économie locale qui fait face à des taux élevés de pauvreté et de chômage.

Autre acte à la portée forte dans l'Amérique de Donald Trump, sa tournée mondiale débutée en novembre, qui doit durer jusqu'à juillet, ne passe pas par les Etats-Unis, afin de mettre ses fans à l'abri de potentiels raids d'ICE, a-t-il dit.

L'unique occasion de le voir se produire dans le pays sera donc le spectacle de la mi-temps du Super Bowl (la finale du championnat de football américain) dimanche prochain.

Le choix, pour la première fois, d'un artiste chantant en espagnol pour assurer ce show n'a pas ravi les partisans du président américain.

Ce concert est "profondément politique", analyse Jorell Melendez-Badillo, historien à l'Université du Wisconsin-Madison qui a collaboré avec le musicien sur son dernier album. La musique de Bad Bunny se heurte en effet à une "sorte d'idée nationaliste de qui a le droit d'appartenir aux Etats-Unis".

Dans la sphère MAGA, certains lui reprochent aussi de brouiller les frontières entre les genres avec ses vêtements ou son maquillage.

Repéré sur SoundCloud

Fils d'un routier et d'une enseignante, Benito Antonio Martínez Ocasio est né le 10 mars 1994 et a grandi près de San Juan, la capitale de Porto Rico.

Il a apprivoisé sa voix comme enfant de chœur, avant de créer des sons sur son ordinateur dès sa préadolescence,

inspiré par des styles musicaux allant de la bachata dominicaine à la pop des Bee Gees.

En 2016, il travaillait dans un supermarché, à emballer les courses des clients, lorsqu'il a été repéré par un label grâce à ses morceaux postés sur la plateforme de streaming musical SoundCloud.

En 2022, Bad Bunny est devenu le premier musicien nommé aux Grammys dans la catégorie album de l'année pour un disque en espagnol, avec "Un Verano Sin Ti".

Puis, en 2023, il a été le premier artiste hispanophone tête d'affiche du prestigieux festival de musique Coachella, en Californie, livrant une performance mettant en valeur la culture portoricaine.

Hésitant, au début de sa carrière, à adopter des positions politiques affirmées, comme le souhaitaient certains de ses fans, le musicien a joué un rôle important dans les manifestations qui ont secoué Porto Rico en 2019, en réponse à des scandales impliquant les autorités de l'île.

Et, lors de l'élection présidentielle américaine de 2024, il a apporté son soutien à la candidate démocrate Kamala Harris contre le républicain Donald Trump.

Quand la CAN révèle le mal africain !



Il est des victoires qui entrent dans l'Histoire par le trou de la serrure. La finale de la CAN Maroc 2025, par l'accumulation de péripéties indignes d'un événement de cette envergure, aura durablement amoindri la portée du résultat sportif. Loin de magnifier le sacré, elle a surtout offert au monde un spectacle affligeant, révélateur de profondes pathologies qui gangrènent encore le football africain — et, par ricochet, certaines structures mentales et institutionnelles du continent. Des pathologies multiples : combinaisons de bas étage, jalousies malades, arbitrage immature, hooliganisme sauvage, baltaja de certaines équipes, comportements grossiers jusque dans les tribunes — jusqu'à cet individu urinant publiquement. La liste est, hélas, bien plus longue.

Que les choses soient toutefois dites clairement : ces propos ne visent nullement à contester la victoire du Sénégal. Le droit sportif dispose de ses instances, de ses règlements et de ses procédures. La Confédération africaine de football et les organes compétents statueront, le cas échéant, sur les recours que la Fédération Royale marocaine de football jugera utile d'introduire. Le Maroc respecte les règles, précisément parce qu'il s'inscrit dans une culture de l'Etat, du droit et de la responsabilité.

Cela étant posé, la sportivité marocaine n'est pas synonyme de naïveté. Féliciter le Sénégal demeure un réflexe naturel pour les Marocains, peuple rompu à la grandeur d'âme. Les Sénégalais peuvent ajouter une étoile à leurs

maillots, et nous sommes contents pour eux. Le football a aussi besoin de ces victoires visibles, brodées sur le tissu et gravées dans les palmarès. Mais le Maroc, lui, a gagné bien plus que des étoiles cousues. Il a offert infiniment plus qu'un trophée : il a exposé au grand jour une vision, une constellation.

A l'occasion de cette CAN, le monde a vu un pays africain fonctionner selon les standards internationaux les plus exigeants : infrastructures de premier ordre, stades ultramodernes, réseau hôtelier performant, logistique maîtrisée, transports efficaces, organisation rigoureuse et hospitalité exemplaire. Le Maroc n'a pas seulement organisé une compétition ; il a assumé, avec autorité et sérénité, une mission continentale que beaucoup revendiquent, mais que bien peu sont capables d'honorer. Ce succès n'est ni accidentel ni conjoncturel. Il est l'aboutissement d'un choix stratégique, celui d'un Etat structuré et d'un Royaume séculaire engagé dans une trajectoire claire de modernité.

Or, face à ce modèle assumé, les stades marocains ont aussi servi de caisse de résonance à des comportements que l'on croyait relégués aux marges de l'histoire : violences et hooliganisme de supporters étrangers, conduites de voyous de plusieurs équipes et de leurs staffs techniques, manipulations grossières de l'opinion, campagnes de désinformation orchestrées par des régimes dont l'identité politique se réduit à l'hostilité envers le Maroc, et re-

cours assumé à des pratiques obscurantistes prétendant influencer sur le sort des rencontres.

Deux Afriques se sont ainsi fait face : l'une, confiante, moderne, rationnelle et tournée vers l'avenir ; l'autre, prisonnière de réflexes archaïques, de la victimisation permanente et d'un imaginaire où l'irrationnel tient lieu de stratégie. Il ne s'agissait pas d'un affrontement entre nations, mais entre deux rapports au monde.

Le home-jacking symbolique subi par le Maroc lors de cette finale a suscité une indignation légitime. Mais la singularité du Royaume réside précisément dans sa capacité à transformer l'injustice en hauteur morale. L'exemple est venu de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, dont le message adressé aux Lions de l'Atlas a conjugué fierté nationale, reconnaissance du parcours sportif et rappel ferme de l'amitié historique liant le Maroc aux peuples africains.

Ce message, d'une rare densité politique, aurait dû provoquer un sursaut chez nombre de dirigeants africains, notamment ceux dont les équipes ont été associées à des dérives antisportives manifestes, ou chez ceux qui ont comploté en coulisses pour faire avorter les préparatifs du Mondial 2030. Leur silence, en réalité, vaut aveu.

Le Maroc n'est plus dans la posture de la supplique, ni dans la diplomatie de la complaisance. Si l'amitié africaine demeure une valeur cardinale de sa politique étrangère, elle ne saurait servir d'alibi à l'injustice, au déni du droit ou à l'acceptation de pratiques indignes.

La défense des droits légitimes du Royaume s'exercera, sans complexe et sans renoncement, devant toutes les instances sportives compétentes.

Le Maroc sort grandi de cette épreuve, non par le score final, mais par l'image projetée. Il a démontré qu'une autre Afrique est possible : une Afrique qui planifie, qui investit, qui respecte les règles et qui comprend que le sport est aussi une vitrine morale et politique. Une Afrique qui ne quémande plus la reconnaissance, mais l'impose par le sérieux et la compétence.

Au fond, cette finale restera moins comme un match que comme un révélateur. Le Sénégal repart avec le trophée — et c'est son droit sportif. Le Maroc, lui, repart avec quelque chose de plus durable : la confirmation de sa crédibilité, la consolidation de son soft power et la certitude d'avoir placé la barre là où l'Afrique doit désormais se hisser.

Les étoiles sur un maillot s'ajoutent avec le temps. Les constellations, elles, éclairent l'avenir.

Par Mohamed Lmoubarik





Gianni Infantino : Sous le leadership de SM le Roi, le Maroc est clairement devenu une grande puissance du football mondial

Sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc est clairement devenu "une grande puissance du football mondial", a affirmé le président de la FIFA, Gianni Infantino, assurant qu'il placerait les Lions de l'Atlas "parmi les favoris" de la Coupe du monde 2026.

"Oui, le Maroc peut remporter la prochaine Coupe du monde", a-t-il déclaré dans une vidéo postée sur son compte Instagram.

"Je placerais le Maroc parmi les favoris mondiaux, aux côtés des habitués prétendants", a

ajouté M. Infantino.

Le patron de la fédération du football mondial a rappelé que "le Maroc vient de gagner la Coupe du monde U-20" et qu'il "s'est qualifié pour les demi-finales lors de la dernière Coupe du monde" (Qatar 2022).

"C'était quelque chose de très, très spécial pour le Maroc, pour les supporters qui ont pu vivre cela. C'était très émouvant", a-t-il commenté.

Et aujourd'hui, a-t-il soutenu, "le Maroc a dé-

veloppé non seulement des qualités techniques chez les joueurs sur le terrain, mais aussi la conviction qu'il fait partie des grandes puissances du football mondial, ce qu'il est clairement devenu".

"La Fédération (NDLR: Royale marocaine de football, FRMF) fait un travail remarquable sous le leadership, bien sûr, de Sa Majesté le Roi du Maroc, qui est un grand passionné de football. Tout le pays aime ce sport et ils ont de réelles chances", a-t-il conclu.

Les mouvements des internationaux marocains au mercato hivernal

Le mercato hivernal a connu une dynamique remarquable, marquée particulièrement par l'intérêt croissant porté aux internationaux marocains, notamment aux Lionceaux de l'Atlas U20.

En effet, plusieurs formations ont saisi l'occasion pour s'attacher les services des champions du monde sacrés au Chili, en l'occurrence le buteur de cette édition, Yassir Zabiri.

Ainsi, le Stade Rennais a officialisé le recrutement de la jeune pépite marocaine, en provenance du club portugais de Famalicao, pour un contrat courant jusqu'en 2029.

Le club breton poursuit, ainsi, sa politique de recrutement axée, notamment, sur les lauréats de l'Académie Mohammed VI de football, après l'arrivée du défenseur central prometteur Abdelhamid Aït Boudlal et, auparavant, celle de Nayef Aguerd, aujourd'hui l'un des piliers de la charnière centrale de la sélection marocaine.

Yassine Gessime, également l'un des artisans du sacre mondial du Maroc au Chili, s'est engagé jusqu'en 2030 avec le RC Strasbourg,

en provenance de Dunkerque (Ligue 2 française).

Le jeune meneur de jeu devrait, ainsi, former un duo complémentaire avec son compatriote Samir El Mourabet, à même de répondre aux attentes du club alsacien dans les différentes compétitions.

Le Wydad de Casablanca a également frappé fort lors de ce mercato en s'attachant les services d'un autre champion du monde U20. En provenance du club italien de Bologne (Serie A), Naim Byar vient renforcer l'effectif des Rouge et Blanc, dans l'optique de viser les sommets aux niveaux national et continental.

De son côté, le médaillé de bronze avec le Maroc lors des Jeux olympiques de Paris-2024, Amir Richardson, s'est engagé avec le FC Copenhague en provenance de la Fiorentina, sous forme de prêt jusqu'à la fin de la saison, assorti d'une option d'achat.

Pour sa part, Ilias Akhomach, a opté pour un prêt au Rayo Vallecano, quittant Villarreal, jusqu'à la fin de l'exercice en cours.

Ce transfert s'inscrit dans le cadre d'un re-



tour progressif à la compétition de l'international marocain, après une longue absence due à une blessure au genou qui l'avait éloigné des terrains pendant plusieurs mois.

Al Ahly égyptien s'est également renforcé en recrutant le latéral gauche marocain Youssef Belamri pour une durée de trois saisons et demie.

De son côté, Jawad El Yamiq a choisi de faire son retour en Espagne en s'engageant avec le Real Saragosse, en provenance d'Al Najma (Arabie saoudite).

Le défenseur international marocain ambitionne de retrouver la confiance en ses capacités techniques et physiques, après une expérience peu concluante dans le championnat saoudien.

Le demi-finaliste du Mondial (Qatar-2022), Soufiane Boufal a finalement opté pour le Havre AC, actuellement 15^{ème} de Ligue 1, jusqu'à la fin de la saison.

Il retrouve ainsi le championnat de France, où il s'était illustré sous les couleurs de plusieurs clubs.

A la veille de la clôture du marché des

transferts, le club saoudien d'Al-Ittihad a annoncé officiellement le recrutement de l'attaquant international marocain Youssef En-Nesyri, en provenance du club turc de Fenerbahçe.

Cette opération vise à renforcer son secteur offensif et à pallier le départ de l'attaquant français Karim Benzema, qui a résilié son contrat avec le club saoudien avant de rejoindre le rival Al-Hilal.

Ces mouvements constituent une opportunité pour les clubs de renforcer leurs effectifs à l'approche de la phase décisive des championnats.

Ils représentent également une chance pour les internationaux marocains, en quête d'un nouveau départ ou désireux de poursuivre leur progression au sein d'équipes capables de leur offrir un temps de jeu conséquent, condition essentielle pour élever leur niveau de préparation et briger une place au sein de la sélection nationale, appelée à disputer les phases finales de la Coupe du monde 2026.

Par Omar Chlih
(LAP)

Suspension de Hakimi

Le latéral droit du Paris Saint Germain, Achraf Hakimi, a écopé d'un match de suspension ferme assorti d'un autre avec sursis, suite à son carton rouge lors du match contre le Racing de Strasbourg, dimanche dernier pour le compte de la 20^e journée de Ligue 1.

L'international marocain avait été expulsé à la 75^e minute lors de la victoire de son club à Strasbourg (2-1), pour un carton rouge direct. Arrivé semelle en avant sur le pied gauche de l'Argentin Joaquín Panichelli, il a d'abord reçu un carton jaune, mais l'arbitre a décidé de l'expulser après l'intervention de la VAR.

La sanction, annoncée mercredi soir par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), le privera notamment du classique face à l'Olympique de Marseille, programmé dimanche soir au Parc des Princes dans le cadre de la 21^e journée de Ligue 1.

Hakimi, qui n'avait plus été expulsé depuis mai 2023, pourra effectuer son retour lors de la rencontre suivante de Ligue 1, sur la pelouse de Rennes, le 13 février.

La commission de discipline de la LFP a, par ailleurs, prononcé d'autres sanctions disciplinaires en Ligue 1, notamment à l'encontre de l'Olympique de Marseille, dont la Tribune Sud du stade Vélodrome sera partiellement fermée pour un match ferme et trois avec sursis, après les incidents survenus lors de la rencontre face au RC Lens le 24 janvier.

Le Trophée de la Coupe du monde 2026 fait escale au Maroc



La sixième tournée du Trophée de la Coupe du monde de la FIFA par Coca-Cola a fait escale, mercredi, au Maroc.

Cette tournée offre à des milliers de fans à travers le monde l'occasion de voir de près le trophée original de la Coupe du monde, en prélu-

de au Mondial 2026, prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

Démarrée le 3 janvier 2026 à Riyad, en Arabie Saoudite, la tournée du trophée original de la Coupe du monde visitera 30 associations membres de la FIFA, avec 75 escales sur plus de 150 jours, offrant ainsi aux fans du monde entier une opportunité unique d'admirer le trophée le plus convoité du football mondial.

Lors d'une conférence tenue à Salé pour présenter l'étape marocaine, le directeur général de The Coca-Cola Company pour le Maroc et la Mauritanie, Charbel El Beirouthy, s'est dit honoré d'être au Maroc, en particulier au Complexe Mohammed VI de football, qu'il a qualifié d'"incarnation concrète de la Vision de SM le Roi Mohammed VI, plaçant la formation et les infrastructures de classe mondiale au cœur du développement du football marocain et africain".

Il a, également, souligné que la Coupe du monde 2026 se déroulera dans un contexte marqué par les exploits remarquables du football marocain.

"En 2022, le Maroc est devenu la première sélection arabe et africaine à atteindre les demi-finales. En 2026, les Lions de l'Atlas figurent parmi le Top 8 des sélections mondiales, et en 2030, la Coupe du monde aura lieu au Royaume", s'est-il félicité.

De son côté, le champion du monde 1998 avec la France, Marcel Desailly, a relevé que la tournée du Trophée de la Coupe du monde constitue un voyage symbolique reliant les fans à la magie du sport.

"Nous sommes au Maroc, pays de football, pour célébrer la passion, la fierté et l'unité qui font du football le sport le plus populaire au monde", a souligné l'ex-Bleu de Chelsea.

A cette occasion, Marcel Desailly a mis en avant les infrastructures de classe mondiale dont dispose le Royaume, affirmant que l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2025 a constitué "une grande réussite".

La Tournée du Trophée de la Coupe du monde de la FIFA par Coca-Cola comprend notamment les trois pays hôtes de la Coupe du monde 2026 (Etats-Unis, Canada et Mexique), ainsi que les futurs pays organisateurs de la Coupe du monde de la FIFA 2030 et 2034 et de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2027, à savoir le Maroc, le Portugal, l'Espagne, l'Arabie saoudite et le Brésil.

A chaque étape, les communautés locales bénéficieront d'opportunités uniques d'interaction, allant d'expériences immersives de marque et de défis de football interactifs à des contenus exclusifs avec des légendes de la FIFA.

La fumée des feux de forêt tue plus de 24.000 Américains par an

La fumée des feux de forêt a tué 24.100 Américains par an entre 2006 et 2020, selon une étude publiée mercredi, ses auteurs soulignant la nécessité d'un changement urgent de politique climatique aux Etats-Unis.

"C'est un chiffre majeur", affirme à l'AFP Min Zhang, auteure principale de cette étude publiée dans la revue *Science Advances* et chercheuse à l'école de médecine de Mount Sinai à New York.

"C'est un problème de santé publique très préoccupant", a-t-elle ajouté.

Avec le réchauffement climatique, les feux de forêt sont de plus en plus importants, longs et fréquents. Les effets d'une exposition prolongée à la fumée sur la santé restent toutefois mal connus.

Donald Trump a de plus abandonné les efforts de lutte contre le réchauffement climatique, préférant soutenir au contraire les industries fossiles, principales responsables du phénomène.

Pourtant, le gouvernement "sait quoi faire pour lutter contre le changement climatique: promouvoir l'énergie propre, les voitures électriques, accroître le financement de la recherche", affirme à l'AFP Yaguang Wei, professeur as-

sistant à l'école de médecine de Mount Sinai à New York.

Et au niveau local, dit-il, les autorités doivent développer en amont des systèmes d'alerte pour anticiper l'arrivée de fumée toxique et déployer des filtres dans les domiciles, les bureaux, les écoles ou les hôpitaux.

Pour cette étude, les chercheurs ont mis au point une méthode permettant de distinguer les effets cumulatifs des particules fines émises par les fumées.

Si les conséquences graves sur la santé sont facilement détectables, celles-ci pouvant aller jusqu'au décès, il est plus difficile d'en définir la cause lorsque les toxines restent dans l'organisme et peuvent alors provoquer plus tard des maladies respiratoires, cardiovasculaires ou neurologiques.

Les chercheurs ont analysé les données annuelles sur la mortalité de plus de 3.068 comtés américains, hors Alaska et Hawaï, les liant ensuite à des images satellite.

Puis, ils ont exclu de l'analyse des facteurs extérieurs ayant pu expliquer des variations du taux de mortalité.

Les résultats ont montré une augmentation nette de la mortalité. Les pathologies les plus présentes



dans l'étude étant la démence, la maladie de Parkinson ou encore des maladies du système circulatoire.

"En général, les gens voient les maladies cardiovasculaires et respiratoires causées par la fumée des feux de forêt. Cependant, nous avons découvert que les maladies neurologiques étaient plus présentes", explique Yaguang Wei. "Notre cerveau semble être la par-

tie la plus vulnérable".

Les effets sont plus prononcés dans les zones rurales, lieux souvent proches des feux. Parmi la population, les plus jeunes sont également les plus impactés, possiblement parce qu'ils passent plus de temps dehors. Des températures basses augmentent aussi cette mortalité: les gens sortent davantage durant les étés frais tandis que les hivers froids empêchent la dissipa-

tion de la fumée, selon les auteurs.

Ce bilan de 24.100 morts par an représente plus du double des 11.415 décès estimés précédemment, chiffre publié en 2024 dans la revue *PNAS*.

Mais selon Yaguang Wei, ce nouveau bilan est probablement sous-estimé car l'analyse au niveau des comtés ne permet pas la même précision qu'une enquête par code postal ou par quartier.

Recette

Gratin de courgettes au gruyère



Ingédients

6 courgettes
25 cl de crème liquide
3 oeufs
100 g de gruyère râpé
Noix de muscade
Sel ou sel fin
Poivre

Préparation :

1- Lavez les courgettes et coupez-les en rondelles de 3 mm d'épaisseur.
2- Faites légèrement cuire les courgettes dans un grand volume d'eau porté à ébullition pendant

8 minutes. Les courgettes doivent rester fermes.
Egouttez-les et disposez-les joliment dans un plat à gratin.
3 - Dans un saladier, cassez les oeufs entiers et battez-les en omelette.
4 - Ajoutez la crème liquide.
5- Fouettez les oeufs et la crème liquide, salez, poivrez et ajoutez un peu de muscade râpée.
6- Ajoutez le gruyère râpé et mélangez.
7- Versez l'appareil à gratin sur les courgettes pour les recouvrir.
8- Parsemez de gruyère râpé afin de le faire gratiner.
9- Enfouissez environ 15 minutes dans un four préchauffé à 180°C.

Espérance de vie

Une étude révèle une Europe "à deux vitesses"

Une nouvelle étude démographique fait état de l'émergence d'une Europe à deux vitesses en termes de longévité, avec des écarts qui se creusent entre territoires où l'espérance de vie continue de progresser et ceux qui voient leurs progrès en la matière stagner, voire reculer.

Portant sur 450 régions d'Europe occidentale, cette vaste étude menée conjointement par l'Institut national d'études démographiques (INED) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de France avec l'Institut fédéral allemand de recherche démographique (BiB), relève que si les années 1990 et le début des années 2000 ont été marqués par une réduction des disparités régionales en Europe, «la tendance s'est inversée vers 2005».

Les chercheurs qui évoquent «une fracture territoriale inquiétante» notent que dans les régions où l'espérance de vie était plus faible qu'ailleurs (l'est de l'Allemagne, la Wallonie, certaines parties du Royaume-Uni ou les Hauts-de-France pour les hommes), «les gains d'espérance de vie ont aujourd'hui quasiment disparu».

Et d'ajouter que «cette divergence crée une Europe de la longévité à deux vitesses: d'un côté, des régions en avance qui poursuivent leur progression; de l'autre, des territoires en retard où la dyna-

mique s'essouffle, voire s'inverse».

Dans le détail, cette recherche révèle que, dans les régions où l'espérance de vie est la plus élevée, celle-ci continue à augmenter d'environ deux mois et demi par an pour les hommes, et d'un mois et demi par an pour les femmes, mais depuis le milieu des années 2000, une Europe à deux vitesses émerge: tandis que certains territoires poursuivent leur progression, d'autres stagnent, voire reculent, notamment en raison d'une mortalité accrue entre 55 et 74 ans.

Alors que les débats scientifiques autour d'une limite à la longévité humaine sont importants, ses auteurs constatent que les régions affichant les niveaux d'espérance de vie les plus élevés continuent de progresser au même rythme que durant les décennies précédentes. En 2019, ces territoires (incluant le nord de l'Italie, la Suisse, certaines provinces espagnoles et des départements français comme Paris, les Hauts-de-Seine ou les Yvelines) atteignaient près de 83 ans d'espérance de vie pour les hommes et 87 ans pour les femmes. Les femmes y gagnent environ un mois et demi d'espérance de vie par an, tandis que les hommes, rattrapant progressivement leur retard, y gagnent environ deux mois et demi par an.